

ASSASSINAT D'HERVÉ GOURDEL

Le principal accusé condamné à la peine capitale P. 6

QUOTIDIEN
CRÉSUS

www.cresus.dz

In medio stat virtus

IL A ANNONCÉ D'IMPORTANTES DÉCISIONS DANS SON DISCOURS À LA NATION

Le contre-la-montre du Président



La reprise, presto, des affaires de l'Etat, a produit illico, son effet, notamment sur un « corps national » rongé par le statu-quo mortifère : «Le temps, dit-il, nous est compté (...) La Constitution entrera entièrement en vigueur, avec toutes ses nouvelles dispositions, dans quelques mois ». « La solution durable, souligne-t-il, qui n'est pas une solution improvisée et/ou réductible à quelques changements de personnes est une solution institutionnelle ». Lire notre dossier pages 2, 3, 4 et 5

- *Dissolution de l'APN et élections législatives anticipées* ● *Remaniement du gouvernement*
- *Mesures de grâce au profit des détenus du Hirak* ● *Installation « sous peu » de la Cour constitutionnelle, de l'Observatoire national de la société civile et du Conseil supérieur de la jeunesse*

ABDELMADJID TEBBOUNE DISSOUT L'APN

Fin prématurée d'un mandat catastrophe !

C'est une Assemblée populaire nationale (APN), des plus contestées que Abdelmadjid Tebboune, a décidé de dissoudre. Son annonce faite jeudi à l'occasion d'un discours à la nation, certes différemment interprétée par la classe politique, ne pouvait être, faut-il le dire, qu'une suite logique à l'un des pires mandats qu'a connus l'institution législative.

« **J'** ai décidé de dissoudre l'APN dans sa composante actuelle. Nous allons passer, de suite, à des élections où l'argent, sale ou pas, n'aura point de place, des élections qui ouvriront leurs portes aux jeunes », a déclaré le chef de l'Etat, exhortant ces derniers à « investir les institutions politiques à la faveur des encouragements de l'Etat, et ce à travers la prise en charge d'une grande partie du financement de leur campagne électorale ». L'annonce n'a pas surpris grand monde, d'autant que depuis quelques semaines, avec la mise en place du Comité des experts, présidé par Ahmed Laraba, pour la révision de la loi électorale, il était clair que la finalité était l'organisation de législatives anticipées après la dissolution de l'Assemblée nationale. Sur le plan réglementaire, Tebboune s'est appuyé sur l'article 151 de la loi fondamentale qui dispose que « le président du Conseil de la nation, le président de l'Assemblée populaire nationale, le président de la cour constitutionnelle et le Premier ministre ou le chef du gouvernement, selon le cas, consultés, le Président de la République peut décider de la dissolution de l'Assemblée populaire nationale ou d'élections législatives anticipées ». Mais, ce n'est pas ce qui importe le plus, car sur un plan purement éthique, l'actuelle Assemblée aura cumulé toutes les raisons qui font de sa dissolution plus qu'une nécessité. Issue d'une fraude électorale sans précédent en 2017, comme l'a révélé dernièrement l'ancien député du P-FLN, Baha Eddine Tliba, lors de son procès, l'APN que le chef de l'Etat vient de dissoudre a connu trois « présidents ». Scénario catastrophe pour une institution censée représenter la volonté populaire, mais transformée sous le règne de Bouteflika en chambre d'affaires pour toutes celles et tous ceux qui veulent pénétrer les rouages de l'Etat.



L'épisode du cadenas en octobre 2018 restera comme une tache noire dans les annales du Parlement, quand des députés avaient empêché feu Saïd Bouhadja qui était président de l'Assemblée en poste, d'accéder à son bureau, réclamant son départ, après une crise au P-FLN. Un an après, c'est son successeur Moad Boucharreb qui vivra un sort presque similaire, lorsque la majorité parlementaire s'engagera dans une fronde contre lui.

Slimane Chenine, issu du parti El Bina, désigné dans la foulée en juillet 2019, dans une opération de replâtrage de la vitrine de la Chambre basse, ne contribuera pas à redorer le blason de cette dernière. Durant les marches populaires du Hirak, la revendication portant dissolu-

tion de l'Assemblée nationale, a toujours été présente. Seuls quelques députés ont daigné pourtant s'aligner sur les appels du peuple (Yassine Aïssiouène et Lila Hadj-Arab du RCD, Khaled Tazaghart d'El Moustakbal, Ali Laskri du FFS et ceux du PT) en démissionnant, sortant ainsi avec les honneurs. Pour tous les autres, ils viennent d'être renvoyés de l'hémicycle, à 15 mois de la fin de leur mandat. Avec la dissolution de l'APN, la deuxième dans l'histoire après celle de 1992 par Chadli Bendjedid en pleine crise politique, il est désormais certain que la loi électorale sera promulguée par ordonnance présidentielle. Suivront alors des élections législatives qui seront organisées « sous le contrôle de l'ANIE », comme l'a promis Abdelmadjid

Tebboune et où « ni les présidents des APC, ni les walis (...), ni même le président de la République » n'auraient à intervenir. Bien que le calendrier ne soit pas encore annoncé, tous les observateurs s'accordent à dire qu'une nouvelle APN sera élue au plus tard vers l'été prochain. Maintenant, le défi sera de garantir un maximum de participations des partis politiques, particulièrement ceux de l'opposition, afin de donner de la crédibilité à la future Assemblée. Promesse électorale de Tebboune en tant que candidat à la présidentielle du 12 décembre 2019, la dissolution de l'APN vient compléter un chantier de réformes, entamé par la révision de la Constitution, puis de la loi électorale.

Aïssa.M

LES MESURES D'APAISEMENT DU PRÉSIDENT TEBBOUNE EFFECTIVES DEPUIS HIER

Trente trois détenus du Hirak retrouvent la liberté

Le président Tebboune depuis son retour d'Allemagne reprend la main après trois mois d'absence entrecoupés d'un retour au pays d'une dizaine de jours multipliant les gestes d'apaisement. Après avoir annoncé jeudi dernier dans un discours à la Nation la libération prochaine des détenus du Hirak, il a joint hier le geste à la parole.

La promesse du président Tebboune a été tenue. Trente trois (33) détenus du Hirak ont été libérés hier à la grande joie de leurs familles. Le ministère de la Justice a indiqué hier dans un communiqué que d'autres détenus seront libérés au fur et à mesure. Dès les premières heures de la journée, des familles de détenus et des citoyens se sont rassemblés devant les établissements pénitentiaires à travers le pays où sont emprisonnées ces personnes concernées par la grâce présidentielle. Les familles se sont déplacées aux prisons d'El Harrach et de Koléa où se trouve le gros des détenus. Plusieurs dizaines de détenus du Hirak ont commencé à quitter la prison au fur et à mesure que leurs décisions sont signées par le directeur d'établissement pénitentiaire. Des vidéos sur la toile montrant la sortie de prisonniers à travers quelques wilayas ont circulé toute la

journée. Les noms des premiers détenus remis en liberté ont été rendus publics hier par le Comité national pour la libération des détenus (CNLD). Il s'agit de Badi Allal (Tamanrasset), Lahcen Ben Cheikh (Bordj-Bou-Arréridj), Mohamed Naili (Tébessa), Allal Kadari et Kouider Becharaf (Saïda), Mohamed Athmane (M'sila), Touhami Abdelmalek (In Salah), Ali Mokrane (Chlef), Mohamed Amine Belmokhtar (Alger) Sofiane Slimani (Oued Souf), Aïssam Sayeh (Tlemcen). A Koléa (Tipasa), des activistes du mouvement populaire et des journalistes se sont rassemblés devant l'établissement pénitentiaire pour attendre la sortie du journaliste Khaled Drareni. En vain. Toutes ces personnes ont été interpellées lors des manifestations du Hirak, a précisé le Président Tebboune dans son discours que cette grâce intervient à la veille du 2e anniversaire du Hirak populaire, déclenché le 22 février 2019. « J'ai décidé d'accorder la grâce présidentielle à une trentaine de personnes pour lesquelles une décision de justice avait été rendue ainsi qu'à d'autres pour lesquelles aucun verdict n'a été prononcé. Entre 55 et 60 personnes rejoindront à partir de ce soir ou demain leurs familles », a déclaré le président de

la République dans un discours à la Nation. « Les concernés par cette grâce présidentielle rejoindront leurs domiciles respectifs dès cette nuit ou demain, vendredi », a ajouté le Président Tebboune. Dans un tweet, la présidence de la République a tenu à préciser que la grâce concernait les « auteurs de crimes liés aux technologies de l'information et de la communication », sans divulguer de noms. Cette mesure de grâce présidentielle intervient la veille de la célébration du deuxième anniversaire du Hirak. Selon le Comité national de libération des détenus (CNLD), quelque 70 personnes sont actuellement en prison en lien avec le mouvement. Concernant le cas de Khaled Drareni, celui-ci attend en effet que la Cour suprême se prononce le 25 février en cours sur son pourvoi en cassation. « La grâce ne concerne que les personnes jugées définitivement. Dans beaucoup d'affaires, comme celles de Drareni ou de Rachid Nekkaz, il n'y a pas encore eu de jugement définitif, explique Me Mostefa Bouchachi, Mais il est possible que certains détenus non jugés puissent être remis en liberté provisoire par un juge d'instruction ou la chambre d'accusation.

Mahmoud Tadjer

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com

redaction@cresus.dz
Tel : 021 65 51 98

REDACTEUR EN CHEF
SAID MEKLA

Rédaction/Administration
MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger

Tirage :
4000 exemplaires

Publicité :
ANEP 01, rue pasteur, Alger

Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43

Fax : 021 73 95 59

IL A ANNONCÉ D'IMPORTANTES DÉCISIONS

Le contre-la-montre du président Tebboune

« Le temps nous est compté ! » C'est un contre-la-montre endiablé que vient de décréter le président Tebboune, fraîchement revenu au pays, des séjours, plus ou moins longs, passés, pour des soins, en Allemagne.

Son discours à la nation, déclamé, jeudi dernier, d'une voix souffrant encore des stigmates de la convalescence inachevée, signe le retour en force, d'un chef de l'Etat, - contraint parce qu'il qualifie lui-même, de « longue maladie », à rattraper le précieux temps perdu. Résultat des courses ? Une cascade de décisions politiques et autant de chantiers ouverts, parallèlement, simultanément, imprégnant un rythme saccadé et en rupture totale avec les temps morts forgés par ses éclipses récurrentes. Le chef de l'Etat a ainsi décidé tour à tour, de dissoudre la chambre basse du Parlement (APN) et l'organisation d'élections législatives anticipées. Il opérera un « remaniement ministériel sous 48 heures », pour « répondre aux appels des citoyens », excédés par les prestations médiocres de « certains secteurs gouvernementaux et locaux ». Le président Tebboune annoncera également la mise en place « conformément à la Constitution » de l'Observatoire national de la société civile. « D'ici une semaine, nous aurons les textes pour l'installer » ; et « d'ici 15 - 20 jours, nous aurons les textes nécessaires pour l'installation du Haut Conseil pour la jeunesse », et pareillement, pour la nouvelle « cour constitutionnelle qui doit remplacer, avec d'autres prérogatives, une autre composante, l'actuel Conseil constitutionnel ». Ce train de mesures, prévient le président, n'est qu'à ses débuts. « D'autres décisions seront prises prochainement », lance-t-il, sans en préciser leur teneur. Des mesures d'apaisement, envers un Hirak populaire jurant le « come-back » imminent, sont également annoncées dont des mesures de grâce au bénéfice de « 55 à 60 détenus » du Mouvement citoyen. La reprise, presto, des affaires de l'Etat, a produit illico, son effet, notamment sur un « corps national » rongé par le statu-quo mortifère : « Le temps, dit-il, nous est compté (...) La Constitution entrera entièrement en vigueur, avec toutes ses nouvelles dispositions, dans quelques mois ». « La solution durable, souligne-t-il, qui n'est pas une solution improvisée et/ou réductible à quelques changements de personnes est une solution institutionnelle ». La refondation des institutions, sur de nouvelles bases, est au cœur du projet du président Abdelmadjid Tebboune qui les veut, crédibles, « au-dessus de tout soupçon » et « reconnues ».



CONSACRER LES « LIBERTÉ ABSOLUES »

L'Algérie, selon lui, livre, présentement, sa « bataille institutionnelle », faite de « révision des lois, de changement des institutions, de changement, d'une façon générale comme l'a revendiqué le Hirak béni et authentique du 22 février 2019 ». « Nous ne sommes compris les uns les autres, et avons convenu du fait que le changement radical ne viendra qu'avec des lois et des institutions nouvelles. Il ne suffit pas, en effet, de changer les personnes pour prétendre avoir opéré un quelconque changement ». Le changement ne deviendra effectif que « lorsqu'on aura changé les pratiques, les méthodes et que nous avons construit des institutions reconnues et ne souffrant pas de déficit en crédibilité ».

« C'est ce que revendiquait le Hirak béni, ajoute-t-il. Et nous avons entamé la révision de la Constitution dans laquelle nous avons inclus tout ce que le Hirak revendiquait, à savoir les libertés absolues. Libertés individuelles et collectives ». Se lançant dans un long exposé, à travers lequel il a dresse le bilan de 1an de mandat présidentiel contrarié par une « pandémie mondiale qui a fait plié de « puissants et riches Etats », Tebboune a estimé que le « changement » est devenu une réalité palpable. « Les changements sont nombreux et vous les ressentez certainement : la Constitution a diminué les prérogatives du président de la République

et a renforcé celles des élus, surtout des parlementaires pour qu'ils puissent contrôler le gouvernement ». Et pour ce faire, le Parlement « doit être au-dessus de tout soupçon et c'est pour ça que j'ai décidé de dissoudre l'actuelle Assemblée nationale populaire et passer à une nouvelle Assemblée qui ne sera pas sous l'influence de l'argent illicite ou licite et qui ouvre ses portes aux jeunes (...) » Tebboune exige du « sang neuf dans l'Etat et ses institutions, et principalement le Parlement pour qu'il soit l'œil et la voix du peuple ».

GRÂCE... AU HIRAK

Les prochaines élections, assure le chef de l'Etat, ne seront organisées ni par « les municipalités locales ni par les walis, mais par une « autorité indépendante. Indépendante en soi, c'est-à-dire que même le président de la République ne peut s'immiscer dans son travail. Car, nous voulons que nos institutions, élues ou pas, soient totalement crédibles, et au-dessus de tout soupçon ». Le président Tebboune tapera, plusieurs fois, du poing sur la table. Son discours, long de 24 minutes, servi à l'occasion de la Journée nationale du Chahid, les « Martyrs de la révolution plus importante que nous tous » et dont les « sacrifices (sont consentis) pour une Algérie indépendante, dirigée par ses propres fils ». « C'est un enseignement pour nous tous surtout que nous découvrons qu'il y a des Algériens qui, pour un prix vil veulent, tro-

quer ce pays cher ». « ceux qui nous ont souhaité le pire, constatent qu'en dépit de la crise financière, l'Algérie a pris en charge tous ses enfants (...) et l'argent détourné autrefois par la surfacturation (des importations) pour être réinvesti à l'étranger, va désormais aux Algériennes et Algériens ».

Dans le registre de l'économie, Tebboune promet de redémarrer la machine : « Il est venu le temps de relancer notre économie, relancer l'investissement national. J'ai rencontré déjà les investisseurs et il faudrait qu'ils s'inscrivent dans le plan de l'Etat. « Nous sommes à la veille de la célébration du 2e anniversaire des marches pacifiques du Hirak authentique, béni, qui a épaté les Etats et les peuples, et qui a sauvé l'Algérie de tragédies vers lesquelles elle fonçait droit (...) et, à l'occasion, j'ai pris un décret de grâce en faveur d'une trentaine de détenus condamnés en dernier ressort et d'autres qui ne sont pas encore définitivement condamnés ou dont les affaires sont en cours d'instruction, soit entre 55 et 60 personnes, qui seront libérées ce soir ou demain et rejoindront leurs familles ».

M. Aziri

REMANIEMENT MINISTÉRIEL IMMINENT

Un gouvernement resserré ou un Exécutif technique

Il est attendu que le président Tebboune annonce aujourd'hui ou demain au plus tard, la nouvelle composante gouvernementale qui aura à gérer les futures élections législatives prévues en principe au mois de juin prochain.

Parmi les grandes annonces faites jeudi dernier par le président Tebboune figure le remaniement « dans les 48 heures » du Gouvernement. Il a affirmé à ce propos « avoir pris connaissance des critiques dûment faites par les citoyens » concernant la faible performance de « certaines autorités locales et nombre de secteurs ministériels (...) J'ai entendu l'appel et j'ai décidé d'opérer un remaniement ministériel, qui sera annoncé dans les prochaines 48 heures », a-t-il déclaré précisant que ce remaniement « concerne les secteurs ayant enregistré, à notre sens et du point de vue des citoyens, des lacunes dans l'accomplissement des missions et le règlement des problèmes du citoyen ». Si le poste du Premier ministre Abdelaziz Djerad n'est pour l'instant, pas mis en cause, en revanche une vingtaine de ministres vont devoir laisser place à d'autres. On susurre à ce sujet qu'une dizaine de ministres seulement sera préservée parmi lesquels le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, le

ministre de la Communication, Ammar Belhimer, le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, celui des Finances, Aïmen Ben Abderrahmane, le ministre de l'Intérieur, Kamel Beldjoud, le ministre de la Santé Abderrahmane Benbouzid, le ministre du Travail, Hachemi Djaâboub, le ministre de la Justice, Belkacem Zeghmati, le ministre du Logement, Kamel Nacéri, le ministre des Mines Mohamed, Arkab, et enfin le ministre des Affaires religieuses, Youcef Belmahdi. Pour de nombreux observateurs, le nouvel Exécutif serait un gouvernement de transition, puisqu'il laisserait place à une nouvelle équipe issue des élections législatives. Plusieurs ministres qui n'ont pas donné satisfaction préparent déjà leurs valises. Le compte à rebours de l'Exécutif gouvernemental est enclenché le jour de son discours annonçant un remaniement ministériel. Des sources croient savoir que la présidence de la République a « accéléré les pourparlers pour composer un nouveau gouvernement » avant son retour d'Allemagne. Le changement sera, cette fois-ci, radical et touchera au moins plus d'une dizaine de ministres. C'est le début d'une opération « grand ménage » gouvernemental, qui devrait aboutir à la constitution d'un nouveau gouvernement plus à même de

relever les défis résultant de la crise financière qui frappe de plein fouet le pays. Les résultats de l'actuel gouvernement semblent, ainsi, être très loin de satisfaire le Président de la République. La gestion de la plupart des dossiers sensibles semble être faite de manière complètement hasardeuse, sans aucune vision à court, moyen ou long terme. La fronde sociale est, en outre, un accélérateur de ce processus de remaniement. La fronde sociale n'est pas le seul échec du gouvernement actuel, puisque d'autres ministres sans aucun lien avec celle-ci ont aussi déçu, soit par leur discours populiste qui a agacé la majorité des citoyens ou par un immobilisme flagrant. Pour faire face à la colère de la rue qui gronde, le président Tebboune veut agir vite et mettre en place les lois tant attendues par le Hirak. Des indiscretions indiquent que le nouveau gouvernement serait de moindre importance du point de vue du nombre par rapport à l'ancienne équipe composée de plus de trente portefeuilles ministériels et de Secrétaires d'Etat puisque de nombreux postes vont être fusionnés afin de dégager une équipe resserrée qui aura ainsi une courte durée de vie d'à peine six mois.

Mahmoud Tadjer

RÉACTIONS AU DISCOURS DU PRÉSIDENT

Des partis saluent d'« importantes décisions »

Comme attendu, le discours à la Nation du président de la République a suscité plusieurs réactions de partis politiques toutes tendances confondues et d'associations et organisations de masse.

Si dans l'ensemble, les décisions du Président ont été « saluées » par beaucoup de partis et d'organisations, l'on notera que d'autres ont émis des réserves.

Le Mouvement El-Bina comme le Front El-Moustakbal dont les chefs ont été reçus par le président de la République, ont salué les décisions "importantes" annoncées par le chef de l'Etat, estimant qu'elles "posent véritablement les jalons de la nouvelle Algérie". Le Mouvement El-Bina a affirmé, dans un communiqué, que le discours du Président Tebboune "renferme des décisions politiques importantes qui augurent d'une véritable réforme en profondeur". Pour sa part, le Front El-Moustakbal a béni toutes les décisions prises par le président de la République, affirmant qu'elles sont révélatrices du véritable début de la mise en orbite de la nouvelle Algérie. Le parti a apprécié la décision de dissoudre l'Assemblée populaire nationale avant d'aller vers l'organisation d'élections anticipées, a indiqué un communiqué du parti. Pour sa part, le premier responsable du Parti du nouveau algérien, Kamel Bensalem, a qualifié les décisions du président de la République de « courageuses et historiques », car elles contribueront selon lui « à construire une Algérie de justice et de droit ». Dans le même contexte, le président du Mouvement El Islah, Fillali Ghouini, a estimé que le discours du président « est rassurant pour tous les Algériens », car « il traduit sa forte volonté de remplir ses engagements afin de remédier aux différents déséquilibres enregistrés ». Le Mouvement El-Nahda a estimé pour sa part, dans une déclaration rendue publique, que les mesures annoncées par le président de la République « sont positives », suggérant au président de prendre « d'autres décisions ultérieures, au premier rang desquelles la levée du gel de la loi sur la généralisation de l'utilisation de la langue arabe ». Fatma Zohra Zerouati, présidente du parti TAJ a qualifié quant à elle le discours de président de « riche » estimant que « les décisions annoncées répondent aux revendications du mouvement populaire ». El Massar El djadid, qui regroupe plusieurs organisations, a salué, par la voix de l'une de ses fondateurs, Mme Meriem Belkacemi, « les



grandes décisions» qui concrétisent, selon elle, les engagements pris par le président Tebboune. « Nous saluons la décision portant sur la grâce présidentielle », a déclaré, pour sa part, le président du Front national pour la justice sociale (FNJS), Redouane Khelif. Pour lui, cette mesure est « un gage de bonne volonté pour un processus rassembleur en mesure de bâtir des institutions fortes et représentatives à travers des élections transparentes ». L'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), a aussi réagi via un communiqué de son secrétariat national estimant que la récente décision du président de la République de dissoudre l'APN « est une étape positive qui permettra l'élection d'une assemblée populaire représentative ». L'organisation a, tout en saluant les décisions annoncées par le président de la République, noté « le timing du discours », qui coïncidait avec la Journée du Chahid (18 février). Enfin, Le membre fondateur du Rassemblement pour le « nouveau processus », Moundir Bouden, a salué hier à Khenchela, les décisions annoncées par le Président esti-

mant qu'elles sont en mesure « de faire sortir la classe politique de sa léthargie ». M. Bouden, qui s'exprimait lors d'un meeting tenu à la Maison de la culture, Ali Souai, a qualifié le discours du président de la République de « fort » et a relevé que ce discours appelle à « la nécessité de provoquer un changement dans l'actuelle scène politique pour créer un dynamisme devant contribuer à faire sortir la classe politique de sa léthargie ». Il a, dans ce sens, appelé les Algériens à participer fortement au renouvellement de la classe politique, estimant que « le changement de la scène politique dans le pays ne peut s'opérer qu'avec la participation active de toutes les couches de la société, en particulier les jeunes ».

RÉSERVES

Dans une déclaration, le Bureau exécutif national du Mouvement pour la Société de la Paix (MSP), a apprécié le contenu du discours ainsi que « l'engagement du président à aller vers des élections synonymes de nouvelles institutions légitimes et crédibles ». Le Front des forces socialistes

(FFS) « prend acte des mesures annoncées par le président de la République ». Hakim Belahcel, membre de l'instance présidentielle du parti espère que ces décisions « ouvriront la voie à d'autres décisions fortes et courageuses en vue de créer un climat propice pour amorcer une véritable dynamique politique nationale ». Plus réservés, certains partis et regroupements politiques ont estimé dans leur lecture que la demande populaire « est loin d'être entendue ». C'est le cas, notamment des partis regroupés au sein du Pacte pour une alternative démocratique (PAD), qui demeurent convaincus que « la demande populaire de changement démocratique radical est loin d'être entendue ». Les forces du PAD notent « la persistance dans l'agenda » tracé, notamment l'organisation d'élections législatives anticipées. Pour eux, « le salut de l'état national et du peuple ne saurait découler de l'alignement des organisations de la société civile et des partis politiques sur une feuille de route » qui « vise à reconduire les mêmes procédés et méthodes ».

Rabah Karali

SOUFIANE DJILALI, PRÉSIDENT DE JIL JADID À CRÉBUS

« Le président a été fidèle à ses engagements »

Crébus : Quelle est votre lecture du discours du Président de la République ?

Le Président de la République a été fidèle à ses engagements. Il a dissous l'Assemblée populaire nationale, comme attendu. Ce qui signifie que l'organisation des élections législatives et le renouvellement de la classe politique ne sauraient tarder. Ce qui est extrêmement important, symboliquement pour en finir avec les institutions du passé. Ensuite il a annoncé la libération des détenus d'opinion qui est en soi, un geste remarquable. Nous sommes très heureux pour les détenus, qui vont bénéficier de cet élargissement et pour leurs familles. C'est une excellente chose.

Le président a évoqué le Hirak « el moubarak ». Que signifie selon vous, cette terminologie ?

Soufiane : Le 22 février 2019 n'est pas venu comme ça, spontanément. Il a été le résultat d'un long travail politique pour pousser le régime à changer, avec notamment le refus du cinquième mandat. Beaucoup de forces politiques avaient contribué à ce Hirak. Malheureusement, après quelques mois de

manifestations, d'autres forces, opportunistes celles-là, ont infiltré le Hirak afin de le détourner de son objectif. Autant le Hirak du départ avait pour but de construire l'Algérie dans la paix, le changement mais un changement de raison, autant ceux qui ont voulu l'infiltrer sont venus avec des idées extrémistes. Ils ont voulu pousser le pays vers le désordre pour qu'il ressorte au final, détruit de cette expérience. Le Hirak auquel fait donc référence le président de la République est celui qui veut le vrai changement. Et il y a le pseudo-Hirak qui ont voulu détourner la révolution à leur profit.

Quels sont vos espoirs pour la suite des événements ?

Il est clair que j'ai bon espoir qu'il y ait cette évolution que nous avons tant attendue. Je pense qu'il y a des raisons d'être optimistes, tout en restant vigilant. Il ne s'agit pas pour nous d'applaudir chaque décision mais de l'évaluer et de la juger par rapport à ce qui se déroule dans le pays. Je pense en tout cas, qu'on va dans le bon sens.

Propos recueillis par S. Chaoui



DJERAD A «DRESSÉ» LE BILAN D'ACTIVITÉ DU GOUVERNEMENT Qui en assurera l'évaluation ?

Le bilan du Gouvernement, Abdelziz Djerad, restera sans doute sans suite au vu du contexte particulier dans lequel il est rendu public. Les questions qui se posent sont : qui assurera son évaluation et quelle en sera l'incidence sur un Exécutif appelé lui-même à être recomposé et certains de ses départements appelés carrément à disparaître ?

En effet, les services du Premier ministre viennent de publier le bilan d'activité du Gouvernement « pour la mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au titre de l'année 2020 », comme le précise un communiqué publié sur le site officiel du Premier ministre. Il s'agit-là d'une procédure qui s'impose d'autant plus que la Loi fondamentale, dernièrement adoptée, stipule que « le Premier ministre doit présenter annuellement à l'Assemblée populaire nationale (APN), une déclaration de politique générale », laquelle « donne lieu à un débat sur l'action du gouvernement » et permet, par-là même, aux élus de la nation d'évaluer l'action de l'Exécutif et d'apporter éventuellement les correctifs nécessaires. Cependant, ce bilan est rendu public juste avant la décision de la dissolution de cette Assemblée nationale, prise par le premier magistrat du pays. Ce dernier a annoncé, en plus, dans son discours à la nation, jeudi passé, un remaniement du Gouvernement qui doit intervenir aujourd'hui ou demain. Même s'il est essentiel dans toute démocratie, qui se chargera de faire le diagnostic de ce bilan, sachant que c'est là une mission de l'APN, dont les nouveaux membres seront désormais appelés à être élus ultérieurement ? Le contenu de ce bilan comporte quatre volets. Le premier synthétise les réalisations proprement dites. Il s'articule autour de plusieurs chapitres (réforme financière économique, développement humain et politique sociale, politique étrangère et enfin renforcement de la sécurité nationale).

Le deuxième est consacré à la crise sanitaire. Il rappelle les mesures prises



pour lutter contre la pandémie de la Covid 19. Le troisième est dédié au plan de relance économique 2020-2024. Le dernier volet est relatif aux zones d'ombre, relevant « l'achèvement de 7 276 projets, soit un taux de 89,35% des objectifs arrê-

tés pour l'année 2020 ». Mais si ce bilan ne sera, vraisemblablement, présenté nulle part, il n'en demeure pas moins qu'il ne fait pas la fierté du Gouvernement. Son chef a lui-même exprimé « son mécontentement » quant au rendement de certains

de ses ministres. Il faut rappeler, dans ce contexte, que l'équipe à Djerad a été remaniée à plusieurs reprises en une seule année. Il y a eu, à cet effet, le limogeage de plusieurs ministres (Tourisme et Artisanat, Travail et Sécurité sociale, ainsi que Transport). Pis encore, l'équipe gouvernementale a essuyé un sérieux désaveu de la part du chef de l'Etat qui lui a reproché, publiquement, son bilan mitigé. Pour preuve, dans son discours d'avant-hier, le Président Tebboune a affirmé avoir « pris connaissance des critiques dûment faites par les citoyens », concernant les performances de « certains secteurs ministériels ». Il affirmé, à ce titre « qu'un remaniement ministériel sera opéré dans les prochaines 48 heures », lequel touchera « les secteurs ayant enregistré, à notre sens et du point de vue des citoyens, des lacunes en termes de règlement des problèmes ». Il faut dire que diriger le premier gouvernement post-Bouteflika n'a pas été une tâche facile au vu de la situation économique et financière difficile et de la crise sanitaire de la Covid-19. Toutefois, cela ne justifie pas tous les manquements observés. Le chômage a fortement augmenté, le pouvoir d'achat est en chute libre et cette Algérie nouvelle reste encore au stade de l'espoir. En conclusion, s'il viendrait à quitter ses fonctions à la tête de l'Exécutif, comme le laissent entendre certaines informations en circulation des derniers jours, Abdelziz Djerad, n'aura finalement pas dérogé à la règle. Bien nombreux sont ses prédécesseurs qui avaient présidé aux destinées du pays des années durant, sans pour autant, présenter de bilans ou être comptables devant le peuple ni même ses représentants.

Lyès Ayoub

SOUTIEN AUX PERSONNES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES

Karim Younès souligne « l'engagement de l'Etat »



Le ministre d'Etat, médiateur de la République, Karim Younès a affirmé, jeudi à Batna, que la catégorie des personnes aux besoins spécifiques "est au cœur des préoccupations du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune" et pour laquelle l'Etat s'est engagé à apporter tout son soutien". Présidant la clôture de la caravane de solidarité avec les personnes aux besoins spécifiques destinés aux zones d'ombre, organisée par l'association "Espoir et action pour les personnes atteintes de handicap moteur" au complexe sportif du 1er Novembre 1954 au chef-lieu de la wilaya, M. Karim Younès a indiqué que "le Président de la République soutient cette catégorie, de même qu'il y a des lois garantissant sa prise en charge mais qui nécessitent uniquement leur

actualisation". Les personnes aux besoins spécifiques dans la société algérienne jouissent pleinement de leurs droits, dans le cadre de la loi, notamment en matière d'emploi et de logement, a-t-il souligné, appelant à accorder davantage d'intérêt aux personnes handicapées pour les protéger contre toutes formes de marginalisation et d'exclusion. Après avoir valorisé les efforts de l'Association, le Médiateur de la République a mis en avant le rôle de l'action associative dans l'amélioration des conditions de vie des personnes handicapées, appelant à diffuser les valeurs de solidarité et de fraternité au sein de la société. A cette occasion, des équipements ont été distribués à des personnes aux besoins spécifiques originaires de différentes communes de la wilaya.

DANGERS DE LA PROPAGANDE CYBERNÉTIQUE

Les mises en garde de Belmehdi

Le ministre des Affaires religieuses et des Waks, Youcef Belmehdi, a appelé jeudi à Annaba les jeunes à s'impliquer dans le processus d'édification nationale et a mis en garde contre le risque de se laisser influencer par la propagande sur les réseaux sociaux et par les rumeurs qui visent l'unité et la stabilité du pays. "Le discours électronique a aujourd'hui un impact puissant sur la société et l'on doit mettre en garde contre la propagande électronique qui vise à briser la détermination des loyaux à la patrie", a affirmé le ministre qui a présidé l'ouverture de la deuxième conférence nationale "La jeunesse et la société", organisée dans le cadre de la célébration de la Journée nationale du Chahid, sur le thème du "travail bénévole en islam et son rôle face aux crises". Le ministre a affirmé que l'implication dans le processus d'édification nationale est "de nature à mettre en échec les tentatives de parasitage et d'atteinte à la cohésion de la société algérienne et de sa jeunesse". Il a aussi appelé à "faire montre de vigilance et de clairvoyance devant certains contenus électroniques tendancieux". Il a également souligné qu'en célébrant la Journée du Chahid, "nous évoquons les sacrifices des jeunes algériens d'hier pour la liberté et l'indépendance et dans les diverses phases de notre histoire pour en tirer les leçons, pour se mobiliser, développer la conscience collective et pousser la société vers l'avant". M. Belmehdi a rappelé le rôle de l'institution de la mosquée et des imams dans le développement de cette sensibilité chez les jeunes et les membres de la société en général ainsi que leurs efforts dans la lutte contre l'épidémie de la Covid-19 laquelle, a-t-il ajouté, doit être poursuivie avec conscience et vigilance. Le ministre a honoré, durant la conférence, des veuves de chouhada et des moudjahidine de la wilaya d'Annaba avant d'inspecter des chantiers de mosquées à El Hadjar et Berrahal et de réhabilitation du centre culturel Ettidjani d'enseignement du Coran à Annaba. Sur les chantiers des mosquées, le ministre a préconisé "le recours aux systèmes d'économie en énergie et en eau à travers l'utilisation des panneaux photovoltaïques". Dans la localité Eucalyptus de la commune de Berrahal, le ministre a inauguré la mosquée "Omar ibn El As" d'une capacité d'accueil de 1 200 fidèles et a appelé à valoriser le rôle de cet édifice religieux dans l'accompagnement de la société.

ABDELMADJID
CHIKHI, RÉPOND
À BENJAMIN STORA

«Le peuple algérien ne renonce jamais à sa mémoire»



Le conseiller auprès du président de la République, chargé des archives et de la mémoire nationale, Abdelmadjid Chikhi muet depuis le rapport Stora remis au président Macron, est sorti jeudi dernier de sa réserve pour répondre directement à son auteur. Dans une déclaration à la presse, en marge d'une cérémonie de distinction de lauréats de diverses activités culturelles et sportives à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du Chahid, Chikhi a indiqué que «le peuple algérien ne renonce jamais à sa mémoire, car étant le sens même de son existence et la source de sa fierté. L'Algérie est face à des défis majeurs en ce qui concerne la mémoire, cette mémoire que certains veulent effacer», a-t-il soutenu, soulignant que «le peuple algérien n'y renonce jamais, car les peuples sans mémoire sont «des corps sans âme» voilà pourquoi les Algériens doivent être fiers de leur mémoire. Le conseiller auprès du président de la République. A l'occasion, Chikhi a également appelé les chercheurs dans tous les domaines à «rassembler les bribes de notre histoire et à les étudier objectivement et chronologiquement», insistant sur la coordination entre les historiens spécialisés dans l'écriture de l'histoire.

CHIALI AVERTIT L'ETRHB À PROPOS DE LA PÉNÉTRANTE RELIANT JIJEL À L'AUTOROUTE

«Nous serions amenés à résilier le contrat si...»

Le ministre des Travaux publics, Farouk Chiali, présent jeudi dernier au Conseil de la nation dans le cadre des questions orales aux membres du gouvernement, a répondu à une question orale sur le projet de la pénétrante reliant la wilaya de Jijel à l'autoroute Est-Ouest dont la réalisation était confiée à l'ETRHB de Ali Haddad. Cette pénétrante, comme le reste des chantiers appartenant au groupe ETRHB, est à l'arrêt, à cause du sort de Ali Haddad, actuellement en prison pour son implication dans diverses affaires de corruption, dont celle de l'autoroute Est-Ouest, un dossier qui sera prochainement rouvert par la justice. Farouk Chiali a expliqué que son département traitait avec l'ETRHB, «comme une entreprise nationale et non une entreprise de Ali Haddad», informant que «des correspondances ont été adressées à l'administrateur désigné par l'État pour achever les travaux». Et, ajoute-t-il, «dans le cas de refus de l'achèvement des travaux, nous serions amenés à résilier le contrat pour confier le projet à une autre entreprise».

ASSASSINAT D'HERVÉ GOURDEL

Le principal accusé condamné à la peine capitale

Le tribunal de Dar El Beïda (Alger) a condamné jeudi dernier à la peine capitale Malek Hamzaoui, principal accusé dans l'assassinat du ressortissant et alpiniste français Hervé Gourdel, en septembre 2014.

Le procès s'est ouvert jeudi dernier au tribunal de Dar El Beïda après son report, le 4 février courant, en raison de l'état de santé du principal accusé, Abdelmalek Hamzaoui. Les six autres accusés poursuivis dans cette affaire, pour non-dénonciation de crime et hébergement, sans autorisation, du touriste français ont été acquittés. Le parquet avait auparavant requis la même peine pour le principal accusé et trois ans de prison et 100 000 DA d'amende ont été, par ailleurs, requis à l'encontre de six autres accusés. Malek Hamzaoui est poursuivi pour rapt, torture et homicide volontaire avec préméditation, et association d'un groupe terroriste. Hervé Gourdel (55 ans), s'était rendu dans le massif montagneux du Djurdjura pour y effectuer de l'alpinisme. Il avait été enlevé le 21 septembre 2014, de nuit, près du village d'Ait Ouabane dans la commune d'Akbil, par le groupe dénommé Jund Al-Khilafa (les soldats du califat). Il se trouvait à bord d'une voiture, en compagnie d'amis algériens qui ont été libérés par les ravisseurs. Trois jours plus tard (le 24 septembre), Hervé Gourdel avait été décapité. Sa dépouille avait été retrouvée et rapatriée en France en janvier 2015. Le groupe terroriste (Jound Al-Khilafa) en avait revendiqué l'acte en «représailles à l'engagement de la France aux côtés des Etats-Unis dans les frappes» contre le groupe terroriste Etat islamique (EI) en Irak. Dès la décapitation de l'otage français, les forces de l'ANP s'étaient lancées à la recherche du groupe terroriste et effectué un ratissage dans la zone, théâtre de l'assassinat.



Les recherches entreprises pendant plus de trois mois avaient permis de retrouver, puis de mettre hors d'état de nuire, trois des terroristes impliqués dans l'assassinat du touriste français. Il s'agit de Laâredj Ayoub, éliminé le 9 octobre 2014, de Belhout Ahmed, tué le 14

novembre et de Abdelmalek Gouri, abattu le 22 décembre de la même année dans la région des Issers (65 km à l'est d'Alger). A la tête de ce groupe terroriste, Abdelmalek Gouri avait revendiqué être l'auteur du rapt et de la décapitation de Gourdel. **M.T.**

GESTION DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES EN ALGÉRIE Zeghmati la juge conforme aux standards internationaux

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati, a affirmé, jeudi dernier, que la gestion des établissements pénitentiaires en Algérie «était conforme aux standards internationaux», dénonçant «les voix malveillantes» qui remettent en cause la prise en charge en leur sein. Présidant la cérémonie d'installation de Essaid Zerb dans les fonctions de nouveau Directeur général de l'administration pénitentiaire et de réinsertion, Zeghmati a déclaré: «En dépit des efforts considérables consentis par le personnel de l'administration pénitentiaire et le soutien de l'Etat pour l'humanisation des conditions carcérales, des voix malveillantes s'élèvent de temps à autre pour remettre en cause les conditions de prise en charge à l'intérieur des établissements pénitentiaires». Le ministre a souligné que d'autres parties «accusent les mêmes établissements pénitentiaires de faire office d'hôtels 5 étoiles, comme si elles veulent les contraindre à limiter la qualité des services prodigués». En réponse à ces sceptiques, le premier responsable du secteur a indiqué que les établissements pénitentiaires en Algérie «assurent tous un niveau de services conforme aux standards internationaux», citant les rapports établis par plusieurs instances et institutions nationales et internationales, dont des organisations non gouvernementales (ONG), après des constats sur le terrain qui se sont déroulés «en toute transparence». «Seuls les ingrats peuvent nier les exploits de nos établissements pénitentiaires en termes de prise en charge aux côtés de l'insertion sociale à travers l'action pénitentiaire, et dont certains sont devenus des ateliers ouverts pour l'éclosion de différents talents. Il



a, également, évoqué la question du passage par de nombreux détenus des épreuves du baccalauréat et des examens universitaires, dont les résultats «prouvent, chaque année, que la réalité de nos établissements pénitentiaires est contraire à ce qu'ils prétendent» Et dans ce cadre, il a souligné que l'Algérie entend faire «de l'environnement clos dans la vie du détenu, une exception, et de l'action pénitentiaire et de l'éducation, tous paliers confondus, une règle». Par ailleurs, le ministre a précisé qu'il s'agissait pour la première fois qu'un Directeur général de l'administration pénitentiaire soit nommé parmi les cadres qui ont évalué dans ce corps, considérant ce pas comme «un message que le Président de la République veut adresser à ce corps, en lui exprimant toute sa confiance et son plein encouragement pour ses cadres et employés».

Dans le même contexte, il a indiqué que le Président de la République a voulu, avec cette nomination, «donner un nouveau souffle au secteur pénitentiaire», saluant la compétence et la discipline de cette catégorie dans la gestion des établissements pénitentiaires durant les différentes périodes, dont la dernière fut la pandémie de la Covid 19. A noter que Essaid Zerb est un diplômé de l'Ecole nationale des personnels de l'administration pénitentiaire de Sidi-Bel-Abbès/promotion 1994. Il a occupé plusieurs postes, dont le dernier était directeur de l'établissement pénitentiaire d'El Harrach, où il «a fait preuve d'une grande compétence, outre ses hautes capacités de gestion malgré toutes les circonstances que traverse le pays». En 2016, Zerb a accédé au grade d'officier commissaire divisionnaire, plus haut grade dans ce corps.

SUBVENTION DE L'ÉLECTRICITÉ ET DES CARBURANTS

Attar dévoile les prix réels

La politique de l'Etat d'une subvention tous azimuts et non ciblée continue d'affecter lourdement les finances publiques, notamment dans ce contexte de crise économique conjuguée à une crise sanitaire.

Rien que pour l'électricité et les carburants, ces subventions ont un coût. Le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, l'a dévoilé à Alger lors d'une plénière du Conseil de la Nation consacrée aux questions orales. Selon le premier responsable, le tarif moyen de l'électricité appliqué aux citoyens était de 4,01 DA/kWh, un prix inférieur de production qui dépasse les 16 DA/kWh. «Le prix de l'électricité pour le citoyen a été défini par la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG)», a précisé le ministre ajoutant que cette tarification prend en compte «la préservation du pouvoir d'achat des faibles revenus». Rappelant que la tarification est opérée sur quatre tranches, le ministre a indiqué que la première tranche concerne la consommation inférieure à 500 kW au prix de 1,77 DA/kWh, la deuxième entre 500 et 1 000 kW au prix de 4,17 DA/kWh, la troisième entre 1 001 et 4 000 kW au prix de 4,18 DA/kWh et la dernière tranche concerne la consommation supérieure à 4 000 kW au prix de 5,47 DA/kWh. S'agissant du coût de production, le ministre a fait savoir qu'il variait en fonction de la station et du carburant utilisé. Le coût de production dépasse les 16 DA/kWh au niveau des stations électriques, notamment dans les régions du Sud et les zones enclavées où le gazoil est utilisé pour produire l'électricité, a-t-il ajouté. Pour ce qui est de la subvention de l'Etat aux prix de l'électricité, Attar a



rappelé que 98% de la production était issue du gaz naturel, ajoutant que Sonatrach propose un prix préférentiel de 10,78 DA/ unité thermique. «Ce prix est 10 fois inférieur au prix international du gaz, ce qui témoigne de la subvention indirecte de l'Etat à l'électricité», a-t-il insisté. Le premier responsable du secteur a mis en avant, par ailleurs, la subvention de l'Etat en faveur de la facture d'électricité dans les régions enclavées, à l'image du Sud et des Hauts plateaux à raison d'une consommation autour de 12 000 kW/an, rappelant le soutien en matière de réduction des factures des familles et des paysans dans 10 wilayas du Sud à savoir, Adrar, Béchar, Biskra, El

Qued, Ghardaïa, Illizi, Laghouat, Ouargla, Tamanrasset et Tindouf. La subvention concerne également des clients exerçant d'autres activités économiques dans le Sud, a-t-il encore ajouté.

DES SUBVENTIONS DE 20 DA/L

Concernant les carburants, le ministre de l'Energie a indiqué que «l'approvisionnement est assuré par les raffineries d'Alger, d'Oran, de Skikda et d'Arzew avec une capacité de production annuelle de 10,5 millions de tonnes, dont 2,1 millions de tonnes d'essence et 8,4 millions de tonnes de gazoil. Le coût de production réel des carburants s'élève à 66,10 DA/l pour l'essence normale, 61,93 DA/l

pour le super, 65,41 DA/l pour le sans plomb et 22,37 DA/l pour le gazoil, a-t-il précisé. Dans ce cadre, Attar a souligné que les prix des carburants au niveau des stations de services sont beaucoup plus bas que les coûts de la production, et ce, grâce à la politique de subventions. En effet, l'essence normale coûte 43,71 DA à la pompe, 45,97 DA pour le Super, 45,62 DA pour le sans plomb et 29,01 pour le gazoil (mazout). La consommation nationale des carburants a atteint l'année dernière 12,5 millions de tonnes, dont 3,3 millions de tonnes d'essence et 9,2 millions de tonnes de gazoil, a rappelé le ministre. Relevant la hausse de la consommation durant la dernière décennie, en passant de 11,3 millions de tonnes en 2010 à 14,4 millions de tonnes en 2019, Attar a indiqué que «face à cette tendance haussière, l'Etat a dû se tourner vers l'importation» des carburants. Une importation qui a atteint son pic en 2013, avec 4,3 millions de tonnes pour une facture de 4,3 milliards de dollars, a rappelé Attar, imputant cette hausse au programme de réhabilitation de la raffinerie du nord du pays. Le coût moyen de l'essence sans plomb importée (TTC) est de 105,6 DA, a-t-il détaillé ajoutant que l'importation du gazoil est beaucoup plus coûteuse que sa production localement. L'Algérie demeure parmi les pays enregistrant les plus bas prix de carburants, elle occupe la 9ème place au niveau mondial pour l'essence et la 5ème pour le gazoil.

Hafid M.

ELLE SERA DÉDIÉE AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES

Une société sera créée

Le processus de création d'une nouvelle société dédiée au développement des énergies renouvelables a été lancé à Alger par le ministre de la Transition Energétique et des Energies renouvelables, Chems Eddine Chitour, et le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar. Il s'agit d'une société par actions, basée sur la structure juridique d'une société existante, mais en l'adaptant aux missions cibles de la nouvelle entité de développement des énergies renouvelables. L'objectif principal de cette nouvelle société est de mettre en œuvre, selon l'échéancier fixé, le programme national de développement de la production de l'électricité à partir de sources renouvelables, qui vise à atteindre une capacité de 15 000 MW à l'horizon 2035, soit une moyenne de 1 000 MW réalisés par an. Ces missions consistent, entre autres, à l'acquisition et la préparation des terrains destinés aux projets des énergies renouvelables (accès aux sites, accès et raccordement aux réseaux électriques...), la réalisation des études complète de faisabilité et d'impact, la recherche des meilleurs mécanismes de financement (package contractuel bancable) et la coordination entre les différents acteurs concernés par le projet (administration centrale, collectivité locale, opérateurs de réseaux, régulateur, banque, douanes...). Elle sera chargée également de l'élaboration des cahiers de charges et le lancement des appels d'offres à investisseurs, le traitement des offres des soumissionnaires jusqu'à l'attribution définitive, la promotion de l'intégration nationale à travers notamment des dispositions incitatives dans les cahiers de charges, le développement du Partenariat Public/Privé dans le domaine des

énergies renouvelables pour renforcer l'expertise locale et permettre la maîtrise de l'ensemble des niveaux du cycle des projets dans ce domaine. Après l'achèvement des procédures de sa mise en place, la nouvelle société devra lancer un premier appel d'offres avant la fin du premier semestre 2021, «si tout marche comme prévu», avec comme objectif de réaliser 1 000 MW avant la fin de l'année en cours, a fait savoir Chitour. «La mise en place d'une société de développement des énergies renouvelables découle du besoin d'une importante structure de développement et de facilitation de projets compte tenu des difficultés rencontrés pour réaliser le programme de 22.000 MW lancé en 2011», a-t-il relevé. Selon lui, la création de cette nouvelle société doit marquer l'engagement de l'Algérie dans la révolution électrique verte. «Elle sera la petite sœur de Sonelgaz», a-t-il souligné. Attar a fait remarquer, de son côté, que la création de cette nouvelle société coïncide avec le 50e anniversaire de l'annonce de la nationalisation des hydrocarbures, un événement qui a consacré l'indépendance énergétique du pays. «Elle sera l'outil principal du ministère de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, qui est absolument nécessaire pour concrétiser les objectifs du secteur», soutient le ministre soulignant que la nouvelle entité sera «entre les mains d'une société nationale mais sera ouvertes aux opérateurs privés». Le nom de la nouvelle société et son organisation «seront dévoilés ultérieurement», a déclaré le chef de cabinet du ministère de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Merouane Chabane.

R. E.

RENCONTRE PLACE FINANCIÈRE D'ALGER ET START-UPS

« Les startups, véritable levier économique »

Le Ministre délégué auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie de la connaissance et des start-ups, Yacine El-Mahdi Oualid, a affirmé jeudi dans une déclaration à Crésus que les start-up sont à encourager car elles constituent «un véritable levier économique».

Yacine Oualid nous a déclaré en marge de la «rencontre place financière d'Alger et Start-up», qui s'est tenu, jeudi, au Palais de la Culture Moufidi Zakaria que cette dernière s'inscrit dans l'ensemble des événements que sont département organise avec d'autres institutions comme la COSOB ou le ministère de l'économie. Elle a pour but, a-t-il dit, «de labéliser les startups et leur permettre de bénéficier du Fonds d'aide de l'Etat, de gagner en visibilité et de pouvoir commercialiser leurs solutions innovantes». Les startups «sont véritablement un levier économique important et on considère qu'on a besoin de ces entreprises dans tous les secteurs», a-t-il soutenu. Organisée par son département en partenariat avec le ministère de la Culture et la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB), en présence du ministre de la numérisation et des statistiques, Mounir Berrah, cette rencontre a permis l'établissement de liens entre les différents acteurs de l'écosystème économique et du monde de la startup. Le président de la COSOB, Abdelhakim Berrah, a tenu à souligner l'importance de cette rencontre en la qualifiant de «passerelle visant à mettre en relation les principaux acteurs de la place financière d'Alger et les Start-up activant dans le domaine de



la Fintech». Chacun des participants-environ une vingtaine- présents à cette rencontre s'est distingué par son projet novateur et concrétisable, intéressant les potentiels investisseurs, comme Kheyma, un projet de crowdfunding, c'est-à-dire de financement participatif basé sur l'économie solidaire pour permettre la mise en relation des startups avec des investisseurs, présenté par une jeune fille ou encore Payini, qui offre la possibilité de paiement des achats en ligne chez un partenaire localisé près du consommateur. D'autres startups se sont intéressées à la création de cryptomonnaie notamment. Une success story a été présentée par Reda Benbouzid concernant la formidable évolution de sa startup, BEYN, créée en 2004, activant dans le secteur bancaire. A la fin de la rencontre, deux challenges ont été lancés pour les startups, le premier, Takafa up challenge, lancé par le ministère de la Culture et des Arts, et le second «Fintech startup challenge» qui devrait permettre aux lauréats de bénéficier d'un accompagnement et d'un programme de boost afin de les aider à concrétiser leurs projets.

S. Chaoui

ZONES D'OMBRE

Vers la concrétisation d'un monde rural productif

Le chargé de mission à la Présidence de la République, Brahim Merad, en visite mercredi dans la wilaya de Laghouat, a affirmé que l'objectif est d'aller vers la concrétisation d'un monde rural productif, après avoir donné forme à un monde rural viable.

« L'Etat œuvre à la concrétisation d'un monde rural productif, après avoir réuni les conditions d'un monde rural viable, à travers la réalisation de divers projets sur le terrain, selon la vision du Président de la République de garantir une vie décente au citoyen dans les zones d'ombre », a indiqué M. Merad. Le développement du monde rural est une "condition essentielle" pour le décollage économique de ces régions considérées comme un terrain favorable pour la diversification de l'économie nationale et la fin de l'économie de rente, a affirmé le responsable.

Et de préciser que l'investissement agricole et le développement rural sont à même de booster la dynamique économique, de diversifier les services, d'accroître la productivité économique, et ainsi d'endiguer le chômage dans ces régions, à travers des activités adaptées à la nature de ces régions. "Il n'est pas exclu d'aboutir au lancement de projets de transformation industrielle dans le monde rural, si ces régions atteignent des niveaux de production suffisants pour cela, à travers les productions issues, entre autres, de l'agriculture et de l'élevage dans ses filières viande et lait", a ajouté M. Merad.

'Assurer une vie décente au citoyen dans le monde rural permettra aussi d'investir sur la femme au foyer à tra-



vers sa formation et son intégration en tant que femme productive", a poursuivi le chargé de mission à la Présidence de la République. Brahim Merad a fait savoir, dans le même contexte, que le Président de la République a placé sa confiance dans les walis qui ont pu, a-t-il dit, dégager des ressources pour le financement des projets dans les zones d'ombre à partir notamment de reliquats d'anciens exercices. Ces projets, qui ont nécessité d'importants financements, ont amélioré le cadre de vie dans ces zones d'ombre ayant grandement souffert par le passé, a-t-il poursuivi. M.

Merad s'est félicité, par ailleurs, de l'évolution des projets prévus pour les zones d'ombre de la wilaya de Laghouat, estimant que l'ouverture, par exemple, de voies d'accès entre ces zones et les principaux axes routiers, porte une dimension économique permettant de soutenir les activités locales liées, entre autres, à l'agriculture et l'élevage, ainsi que la commercialisation des produits en découlant. En visitant au Nord de la wilaya les zones de Oued-Medsous et Oued-Safsaf, dans les communes d'Aflou et Sidi-Bouزيد respectivement, il a estimé aussi que la

construction de salles de soins dans ces contrées représente une "avancée" dans ces régions qui ont souffert par le passé, à considérer, à titre d'illustration, que des cas de décès des suites d'envenimation scorpionique avaient été enregistrés en raison de leur éloignement des centres de santé.

Ceci, en plus de disposer aujourd'hui de paramédicaux issus de la région, a-t-il ajouté.

Le chargé de mission à la Présidence de la République a inspecté des projets de réalisation de quatre (4) forages profonds et trois (3) réservoirs hydriques dans les zones enclavées relevant de la daïra d'Aflou, appelés à contribuer à l'appui des activités agropastorales. Le wali de Laghouat, Abdelkader Bradai, a fait état de 57 zones d'ombre recensés dans la wilaya pour lesquelles ont été projetées 101 opérations de développement, dont 68 finalisées et réceptionnées, quatre (4) en cours de réalisation et 29 autres non encore lancées. Plus de 800 millions DA ont été mobilisés pour leur financement sur les reliquats de précédents exercices, 170 millions DA hors application des zones d'ombre, en plus d'une opération d'un coût de sept (7) millions DA prise en charge par un opérateur économique, a-t-il ajouté. Ces projets ont touché les zones d'ombre dans 15 communes de la wilaya, a conclu le chef de l'exécutif de la wilaya de Laghouat.

RACCORDEMENT AU GAZ NATUREL DE TAMELAKET ET MADENA (LAGHOUEAT)

Le projet lancé



Le chargé de mission à la Présidence de la République, Brahim Merad, a procédé, jeudi dans la wilaya de Laghouat, au lancement du projet de raccordement au réseau de gaz naturel des zones d'ombre de Tamelaket et Madena. "Cette opération d'alimentation en gaz naturel vient en réponse aux attentes des populations de ces zones connues pour leurs rudesses de leurs conditions climatiques en hiver", a souligné M. Merad, lors de la seconde journée d'une visite de travail dans la wilaya. M. Merad s'est enquis aussi du chantier d'approvisionnement de la zone

d'ombre de Bouzbaïer en eau potable, d'un coût de 300 millions DA, selon les données de la direction locale des ressources en eau. Il a inspecté, en outre, des projets de développement dans la zone de Metira, relevant de la commune de Ksar El-Hirane (40 km Sud de Laghouat) et concernant notamment l'ouverture de deux chemins ruraux de six (6) km chacun, et la réalisation d'un forage et d'un château d'eau de 50 m³. Auparavant, M. Merad a présidé, dans le cadre de la célébration de la journée nationale du Chahid, une cérémonie de remise d'une flotte de 18 ambulances et

de 15 camions à bennes-tasseuses au profit des communes de la wilaya. Intervenant à cette occasion, le wali de Laghouat, Abdelkader Bardai, a indiqué que ces ambulances ont été affectées aux différents établissements de la santé, en vue d'améliorer les prestations sanitaires dans la wilaya. Retenue au titre de la Caisse de garantie et de solidarité collectivités locales, la dotation des communes en camions à bennes-tasseuses vise le renforcement du parc communal, l'amélioration des conditions d'hygiène et la préservation de l'environnement, a-t-il souligné.

LIGNE FERROVIAIRE TOUGGOURT-HASSI MESSAOUD Livraison en 2021

Le projet de réalisation de la ligne ferroviaire Touggourt-Hassi Messaoud (Ouargla) a enregistré un taux d'avancement de 70%, et la réception est prévue durant 2021, a annoncé, jeudi à Alger, le ministre des Transports par intérim, Farouk Chiali.

Lors d'une plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales, le ministre a précisé que ce projet qui s'étend sur une longueur de 154 km et dont la réalisation a été confiée à un groupe d'entreprises nationales, a connu un "retard" depuis son lancement le 8 janvier 2013, en raison de plusieurs obstacles. Entre autres obstacles, le ministre a cité la déviation de la ligne ferroviaire pour éviter les oléoducs de Sonatrach et des lignes à haute tension, ainsi que des gazoducs, des câbles de fibres optiques, des canalisations d'assainissement, outre l'opposition des populations proches du lieu du passage de cette ligne. A une question sur le raccordement des villes de Ghardaïa, Laghouat, Hassi Messaoud et Ouargla à la ligne ferroviaire, M. Chiali a indiqué que cela nécessite la réalisation d'un projet de ligne Ouargla-Hassi Messaoud sur 85 km, Ouargla-Ghardaïa (170 km) et Laghouat-Ghardaïa (170 km). Selon le même responsable, l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF) a entamé l'élaboration des études de faisabilité alors que des décisions seront prises sur la base de leurs résultats par la Caisse nationale d'équipement pour le développement (CNED) conformément au guide de l'efficacité des grands projets des ouvrages économique et social. En réponse à une autre question relative à la non ouverture du port sec public d'Annaba, le ministre par intérim des transports a déclaré qu'une société de logistique multimodale relevant de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), a été créée et entrée en activité en juillet 2012, employant 300 travailleurs et exploite 3 sites au niveau de Skikda et un quatrième site à Annaba. Selon le ministre, le site qui reçoit les conteneurs au niveau du port d'Annaba attend toujours que les restrictions légales soient levées afin de pouvoir l'exploiter au maximum dans le domaine de la logistique. Plusieurs investissements évalués à 1 milliard de dinars doivent être réalisés, à savoir la mise en place d'un système de protection à distance, la fourniture d'un pont-bascule pour peser de conteneurs, d'un scanner, d'un système de lutte contre les incendies, et la construction d'une clôture sur mesure, en plus des travaux de réaménagement fonctionnel relatifs au schéma d'entrée et de sortie des camions et au schéma de gestion des conteneurs.

PRÉSIDENTIELLE AU NIGER

Duel de barons sur fond de crises

Le Niger, pays parmi les plus pauvres du monde miné par les attaques djihadistes, choisira demain Mohamed Bazoum ou Mahamane Ousmane comme nouveau président, une première démocratique dans ce pays à l'histoire marquée par les coups d'Etat.

Jamais le Niger n'a vu deux présidents élus se succéder depuis l'indépendance en 1960. "Passer le pouvoir en 2021 à un successeur démocratiquement élu (...) sera ma plus belle réalisation", a déclaré le président sortant Mahamadou Issoufou, dont le retrait a été unanimement salué sur la scène internationale, de nombreux dirigeants d'Afrique de l'Ouest s'accrochant au pouvoir. Son successeur sera soit Bazoum, le fidèle lieutenant d'Issoufou, soit Ousmane, le premier président démocratiquement élu du Niger en 1993 qui cherche depuis sa chute trois ans plus tard à redevenir chef d'Etat.

Tous deux sont des barons de la politique nigérienne dominée par une petite dizaine d'hommes qui font et défont les alliances depuis trente ans pour tenter de se porter au pouvoir. La plupart des régimes ont néanmoins été emportés par des putschs militaires : depuis l'indépendance, il y a eu six élections et quatre coups d'Etat. Demain, l'élection n'échappera pas à cette règle des alliances : Bazoum, 60 ans, arrivé en tête du premier tour avec 39,3% des voix, a négocié contre de futurs postes le soutien de deux autres ténors arrivés en 3e et 4e position du premier tour du 27 décembre, Seïni Oumarou et Albadé Abouba. "Bazoum dispose d'une coalition qui est a priori gagnante si les consignes de vote des partis qui le soutiennent sont respectés par leurs militants", selon Ibrahim Yahya Ibrahim, chercheur à International Crisis Group. C'est cependant "très loin d'être



gagné" estime-t-il. Mahamane Ousmane, 71 ans qui a glané presque 17% des voix au premier tour, peut lui compter sur la coalition d'opposants "Cap 20-21", sur le soutien de l'ex-chef de la junte Salou Djibo (près de 3% au premier tour) et surtout sur celui du farouche opposant au pouvoir Hama Amadou, qui n'a pu se présenter. Ce dernier a été écarté par la justice en raison de sa condamnation en 2017 à un an de prison dans une affaire de trafic de bébés, condamnation qu'il a a qualifiée de "politique".

PAUVRETÉ ET CONFLIT

Bazoum a misé durant la campagne sur la continuité avec le régime passé, arguant des résultats acquis et insistant

sur le développement nécessaire d'un pays classé dernier au monde en termes d'indice de développement humain (IDH), mais premier en croissance démographique avec une moyenne de sept enfants par femme. "Pour absorber cette croissance démographique, il faudrait une croissance économique démente", dit une source diplomatique occidentale. Un immense défi dans un contexte sécuritaire catastrophique : dans l'Est, le groupe jihadiste nigérien Boko Haram attaque sans discontinuer la région de Diffa, et l'Ouest est de plus en plus sous le joug d'un autre groupe djihadistes affilié à l'Etat islamique. Les attaques se sont multipliées ces dernières années sur les deux fronts et le Niger, comme les autres

pays du Sahel, peine à faire face. Plusieurs centaines de soldats nigériens ont été tués. "Des milliers" d'entre eux ont été déployés pour sécuriser le scrutin, "surtout dans les zones exposées à l'insécurité", a assuré à l'AFP un haut responsable du ministère de la Défense.

Cette dégradation sécuritaire intervient dans un pays où la corruption est jugée endémique et où quasiment la moitié de la population (41,4%) était en situation d'extrême pauvreté en 2019, selon la Banque mondiale. Alors les préoccupations des quelque 22 millions d'habitants, dont seulement 7,4 millions sont appelés à voter dimanche les autres étant majoritairement mineurs, sont parfois loin de la politique : à quelques jours du scrutin, il n'y avait quasiment pas de trace à Niamey de la campagne, hormis de grands panneaux à l'effigie des candidats.

L'opposition a crié à la fraude après le premier tour et a déposé des recours en justice, tous déboutés. Le défi n'est pas tant la fraude mais les "pratiques déloyales", estime une source diplomatique en mettant en avant l'imposante machine du parti au pouvoir, contre laquelle il est difficile de lutter. L'élection "n'est pas parfaite mais a le mérite d'être là", selon cette source. Les bureaux de vote seront ouverts de 8H00 (7H00 GMT) à 19H00 (18H00 GMT).

La campagne s'est achevée hier à minuit, et les frontières seront fermées demain pendant 24H.

R.I./AFP

RESTAURATION DE L'ACCORD SUR LE NUCLÉAIRE IRANIEN

Les Etats-Unis relancent les discussions

Triple geste américain à l'égard de l'Iran. Après une réunion virtuelle des chefs des diplomaties française, britannique, allemande et américaine, Washington a annoncé, jeudi, accepter une invitation de l'Union européenne (UE) à des pourparlers en présence de Téhéran pour relancer les efforts visant à restaurer l'accord sur le nucléaire (JCPOA), signé en 2015.

Un peu plus tôt, les quatre puissances occidentales avaient affirmé dans un communiqué conjoint leur objectif de « voir l'Iran revenir au plein respect de ses engagements » prévus par l'accord de 2015, afin de « préserver le régime de non-prolifération nucléaire et garantir que l'Iran ne puisse jamais acquérir une arme nucléaire ». Le communiqué est signé du Français Jean-Yves Le Drian, de l'Allemand Heiko Maas, du Britannique Dominic Raab et du secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken. Donald Trump sur un retour de sanctions internationales contre l'Iran. Téhéran « annulera immédiatement » ses mesures de rétorsion si les Etats-Unis « lèvent sans condition toutes les sanctions imposées, réimposées ou rebaptisées par Trump », a tweeté le ministre iranien des affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, en réponse à cette offre de pourparlers. Le département d'Etat a également annoncé, jeudi, l'allègement des restrictions imposées sur les déplacements des diplomates iraniens auprès de l'ONU à New York. Ces restrictions avaient été considérablement alourdies par l'administration Trump. Elles imposaient à ces diplomates et au chef de la diplomatie iranienne de se cantonner à quelques rues autour du siège de l'ONU avec un parcours très précis pour aller et revenir de l'aéroport Kennedy. Leur allègement permettra de revenir à une situation précédente les autorisant à se déplacer librement à New York et dans ses proches environs. Cette règle, qui s'appliquait aussi aux missions diplomatiques de Cuba et de la Corée du Nord, reste en vigueur, a précisé un responsable du département d'Etat. « L'idée est de prendre des mesures pour supprimer les obstacles inutiles à la diplomatie multilatérale en modifiant les restrictions sur les voyages intérieurs qui ont été extrêmement restrictives », a expliqué ce responsable.



L'IRAN PRÉVOIT DE RESTREINDRE L'ACCÈS DES INSPECTEURS DE L'AIEA

Ces décisions sont intervenues alors que le gouvernement iranien prévoit de restreindre à partir de demain l'accès des inspecteurs de l'AIEA à des installations non nucléaires, y compris des sites militaires suspectés d'avoir une activité nucléaire. Téhéran a menacé de s'affranchir de nouveaux engagements pris en vertu de l'accord de 2015, sauf si les Etats-Unis lèvent leurs sanctions unilatérales imposées depuis 2018 et qui étranglent l'économie iranienne. La France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les Etats-Unis ont appelé Téhéran à éva-

luer « les conséquences d'une mesure aussi grave, en particulier dans ce moment d'opportunité pour un retour à la diplomatie ». Antony Blinken « a rappelé que, comme l'avait déclaré le président Biden, si l'Iran revenait au strict respect de ses engagements (...), les Etats-Unis feraient de même et qu'ils étaient prêts à entamer des discussions avec l'Iran afin d'y parvenir », précise leur communiqué. Certes, « l'accord [de 2015] est moins que jamais mis en œuvre, mais, pour la première fois depuis plus de deux ans, on a un consensus politique de toutes les parties initiales sur l'objectif politique commun [et] les Américains disent : ça doit commencer par une discussion », a-t-on expliqué de source diplomatique française.

« TROUVER UNE SOLUTION MUTUELLEMENT ACCEPTABLE »

Depuis l'arrivée de Joe Biden au pouvoir, Etats-Unis et Iran se renvoient la balle sur la question de savoir qui doit faire le premier pas vers l'autre pour relancer l'accord JCPOA. Washington demande à Téhéran de revenir pleinement dans l'accord, tandis que la République islamique a réclamé que la nouvelle administration démocrate lève au préalable les sanctions. Depuis 2018, Téhéran s'est affranchi progressivement de nombre de limites qu'il avait accepté d'imposer à son programme nucléaire. Le communiqué américano-européen souligne à cet égard une « préoccupation commune » face à la récente décision iranienne de produire de l'uranium enrichi à 20 % et de l'uranium métallique, qui constitue une « étape-clé dans le développement d'une arme nucléaire ». « Nos mesures sont une réponse aux violations américaines et européennes », a réagi, jeudi soir, le ministre iranien des affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif. « Nous répondrons aux actes par des actes », a-t-il ajouté. Le directeur général de l'AIEA, Rafael Grossi, est attendu samedi en Iran pour « trouver une solution mutuellement acceptable », selon l'organisation basée à Vienne, qui s'inquiète du « sérieux impact » des limitations futures de ses inspections.

R.I./Agences



**Votre quotidien
chaque jour
chez votre buraliste**

PR MUSTAPHA CHELGHOU, ENSEIGNANT EN PHARMACIE HOSPITALIÈRE À CRÉSUS
À PROPOS DE LA FABRICATION DU VACCIN SPOUTNIK V

«L'Algérie possède les capacités pour assurer sa fabrication»

Dans l'entretien accordé à Crésus, le professeur Mustapha Chelghoum, enseignant en pharmacie hospitalière et gestion pharmaceutique au département de pharmacie à l'université de Sidi-Bel-Abbès a indiqué que l'Algérie possède les capacités pour assurer les dernières étapes de la production du Soutnik V, à savoir le remplissage et le conditionnement et la partie biologique qui nécessite un engineering pharmaceutique spécifique. Il a par ailleurs souligné que l'efficacité des vaccins n'est évaluée que sur la base des résultats d'essais cliniques et qu'elle consiste à faire une lecture critique des données publiées sur cet essai.

Crésus : Qu'en est-il de la polémique concernant l'efficacité des vaccins qui sont sur le marché ?

«Il s'agit bien d'une polémique, et c'est tout à fait normal, vu le contexte actuel de la Covid 19. Mais en réalité, la question de l'efficacité des produits pharmaceutiques, y compris les vaccins, est claire. L'efficacité n'est évaluée que sur la base des résultats d'essais cliniques, et évaluer l'efficacité consiste à faire une lecture critique des données publiées sur cet essai, pour connaître le niveau de preuve fourni. Ce travail de critique est fait par des spécialistes spécialisés, dans les comités scientifiques (comme celui du comité de la Covid 19, et dans les instances de régulation. Ensuite choisir un vaccin par rapport à un autre, dépendra d'autres éléments, comme la disponibilité, le coût, etc. C'est ce qui constitue l'efficacité. Il existe un autre paramètre à prendre en considération, celui de l'acceptabilité de la vaccination. Selon des études réalisées récemment, il a été relevé que certains facteurs influencent la volonté à se faire vacciner comme la recommandation du médecin traitant, la vaccination antérieure contre la grippe, et aussi les croyances générales en matière de vaccination, ainsi que les croyances et attitudes concernant la Covid 19.

Quel sera l'impact de la vaccination

sur l'économie de l'Algérie, une fois la majorité de la population vaccinée ?

L'économie mondiale en général, et en Algérie particulièrement a été affectée par la pandémie de la Covid 19 principalement suite aux mesures visant à limiter l'agglomération et le contact des personnes qu'il faut prendre en considération. Il existe deux types de vaccins, le premier vise à éradiquer la pathologie, avec ce type il y aura moins de cas de personnes atteintes et le deuxième type vise à rendre la pathologie non agressive, les cas porteurs sont là mais il n'y a pas de formes sévères. Le résultat d'une campagne de vaccination n'est perçu immédiatement qu'une fois la couverture vaccinale atteinte (vacciner un certain pourcentage de la population), il faut attendre quelques mois pour avoir un résultat. Le virus peut subir des mutations certaines pouvant affecter l'efficacité du virus, d'où la nécessité de refaire ou inclure plus de patients dans les essais cliniques. Les mesures barrières doivent être toujours respectées. En résumé, la vaccination contribuera sans doute à diminuer l'impact négatif de la pandémie, néanmoins le monde doit apprendre à vivre avec ce virus, et tirer les leçons sur la fragilité du système de santé surtout en matière d'éducation sanitaire, de hiérarchie de soins, et de ressources humaines.



Un commentaire sur la production du vaccin Soutnik V en Algérie?

La production d'un vaccin comporte différentes étapes. Les étapes de production de la matière première, notamment la partie biologique, nécessite un engineering pharmaceutique spécifique. Il existe déjà des opérateurs spécialisés dans ce genre de

produits. Il convient juste d'étudier l'impact économique.

Pourriez-vous nous donner des précisions sur les produits innovants ?

Il s'agit de produits pharmaceutiques apportant une alternative thérapeutique pour des patients, dont le traitement actuel n'est pas efficace ou carrément absent. Ce sont des médicaments biologiques (la production ne se fait pas par une synthèse chimique, mais à partir de culture cellulaire), dont la recherche et la production sont très coûteuses. Par conséquent, leur prix d'introduction sur le marché est très important. Ce qui pose un problème d'accessibilité. Leur intérêt n'est pas seulement sur l'efficacité, mais sur ce qu'il apporte comme amélioration de la qualité de vie des patients, et comme économie sur des dépenses non médicales comme les frais d'hospitalisation et des dépenses indirectes comme la productivité. Au vu de leur prix élevé d'une part et surtout de l'importance de les avoir dans notre arsenal thérapeutique d'autre part, il est important de trouver d'autres sources de financement pour certaines pathologies, et d'adopter d'autres types de contrat avec les fournisseurs de ces produits comme les contrats de performance, prix-volume...

Propos recueillis par Samia Acher

CONSTANTINE

Décroissance démographique en 2020

La pandémie de la Covid-19 a induit une décroissance démographique en 2020 dans la capitale de l'Est, qui, contrairement à la courbe exponentielle observée les dernières années, a plutôt connu un recul des naissances avec, en toile de fond, une baisse des mariages. L'onde de choc induite par la Covid 19 a en effet entraîné une diminution, l'année dernière, du nombre des nouveaux-nés à Constantine de près de 2 200 par rapport à l'année 2019, a affirmé à l'APS Hilal Bouderbala, Directeur de la réglementation et des affaires générales (Drag) de la commune de Constantine. Les services de l'état civil du chef-lieu de wilaya ont enregistré en 2020 un total de 26 224 nouveaux-nés à Constantine, dont

12 756 FILLES ET 13 295 GARÇONS CONTRE

28 416 nouveau-nés en 2019 (13 749 filles et 14 661 garçons). "Avant la pandémie de la Covid 19, les naissances

étaient constamment en hausse ces dernières années contrairement à 2020 où les services de l'état civil ont enregistré un recul des chiffres des nouveaux-nés", a-t-il renchérit, imputant notamment ce déclin aux répercussions de l'épidémie de la Covid 19 sur le quotidien des Constantinois. Un constat similaire a été fait, s'agissant des actes de mariage délivrés en 2020 qui s'élèvent à 2 991, contre 3 970 délivrés au cours de l'exercice 2019, relève la même source, rappelant la suspension temporaire de la délivrance des actes de mariage visant à mettre en œuvre des fêtes de mariages et aux regroupements familiaux pour lutter contre la propagation de la Covid 19 décidée par

les hautes autorités du pays. Autre paramètre invoqué par M. Bouderbala, celui de la "diminution des évacuations et des transferts" des parturientes vers le centre hospitalo-universitaire Dr. Benbadis (CHUC) à partir des wilayas voisines qui a impacté, selon lui,

le nombre des naissances consignées dans les registres de l'état civil de la ville de Constantine, la commune-mère vers laquelle converge la majorité des citoyens de la wilaya et même ceux des wilayas limitrophes. Un constat corroboré par le Directeur de la santé (DSP), Mohamed Adil Daâs, qui a fait état d'une diminution du nombre des évacuations des femmes enceintes des autres wilayas vers les établissements sanitaires de Constantine depuis l'apparition de la pandémie de la Covid 19. "La Covid-19 a démontré que certaines wilayas comme Mila et Oum El Bouaghi disposent des capacités et des ressources humaines pour la prise en charge des parturientes au niveau de leurs propres structures sanitaires", a souligné M. Daâs. Il a précisé que "pendant plusieurs années, Constantine a eu à gérer un nombre considérable de transferts abusifs, des autres wilayas, de parturientes dont l'état de santé n'est nullement préoccupant".

Qahwa fi goubli | Le fin du fin....

J'aime les esprits fins. Ceux qui sont non feints. Naturels sinon innés. Leur commerce est agréable et ma foi ils nous changent au moins du changement dans la continuité...Concept qu'on doit au FLN version inversée...Dont le poids réel-sans tazwir- dans la société est inversement proportionnel à son prestigieux sigle usurpé et exploité à fond...Sans vergogne qui plus est au nom bien sûr des fameuses constantes dont il revendique à ce jour encore l'intégrale paternité. Indécrottable vraiment ! Et pourtant, il va bien falloir en finir d'une manière ou d'une autre : la moins mauvaise étant à mon sens de restituer le sigle à son propriétaire légitime : l'histoire. On n'en dira pas moins du R ND parti également «

né moustachu » et qui ne vaut au fond que par la hiérarchie de son patron. Et le RCD alors ? Kif kif puisque tamazight longtemps cheval de bataille de ce parti est désormais constituationalisée. Reste le FFS dont le charisme du leader aujourd'hui disparu a énormément contribué à sa crédibilité et son aura. Malgré toutes les dissensions « fabriquées » et ou réelles, il tient encore la route parce qu'à mon sens porteur d'intelligence et de projet de société crédible. Il faut également toujours de mon point de vue supprimer les deux chambres, car à quoi servent-elles au fond si ce n'est à cautionner le système et, partant, enrichir d'avantage les déjà riches...Et comme ne cesse-t-on de nous marteler, nous

sommes en pleine crise, autant alors élaguer tout l'édifice institutionnel réputé parasitaire et rentier comme il n'est pas permis...Cela ferait un paquet d'argent de gagné et franchement le pays pourrait bien se passer de deux chambres vieillissantes...On récupérerait ainsi un paquet d'argent qu'on investirait dans des secteurs plus productifs... L'Algérie au fond avec le recul pourrait largement se suffire comme sous d'autres latitudes de deux grands partis ayant vraiment une assise populaire (sans tazwir bien sûr) et un véritable projet de société. Sinon, on ne sortira jamais de cette impasse qui n'a que trop duré....A moins que...

Amar Zentar

TROUBLES DU CERVEAU

La maladie de Parkinson

La maladie de Parkinson est une maladie du système nerveux qui affecte le mouvement. Elle se développe progressivement, en commençant parfois par un tremblement à peine perceptible d'une seule main. Elle provoque également une raideur ou un ralentissement du mouvement.

La maladie de Parkinson est une maladie dégénérative qui résulte de la mort lente et progressive de neurones du cerveau. Comme la zone du cerveau atteinte par la maladie joue un rôle important dans le contrôle de nos mouvements, les personnes atteintes font peu à peu des gestes rigides, saccadés et incontrôlables. Par exemple, porter une tasse à ses lèvres avec précision et souplesse devient difficile. De nos jours, les traitements disponibles permettent de diminuer les symptômes et de ralentir la progression de la maladie assez efficacement. On peut vivre avec le Parkinson pendant plusieurs années.

CAUSES

Ce qui cause la perte progressive de neurones dans la maladie de Parkinson reste inconnu dans la plupart des cas. Les scientifiques s'entendent pour dire qu'un ensemble de facteurs génétiques et environnementaux interviennent, sans toujours pouvoir les définir clairement. Selon le consensus actuel, l'environnement jouerait un rôle plus important que l'hérédité mais les facteurs génétiques seraient prédominants lorsque la maladie apparaît avant l'âge de 50 ans. Voici quelques facteurs environnementaux mis en cause :

- Une exposition précoce ou prolongée à des polluants chimiques ou à des pesticides, dont les herbicides et les insecticides (par exemple, la roténone) ;
- La MPTP, une drogue contaminant parfois l'héroïne, peut causer de manière soudaine une forme grave et irréversible de Parkinson. Cette drogue exerce son effet de manière similaire au pesticide roténone;

- L'intoxication au monoxyde de carbone ou au manganèse.

Les chercheurs ont également noté que de nombreux changements se produisent dans le cerveau des personnes atteintes de la maladie de Parkinson, bien que les raisons de ces changements ne soient pas établies. Ces changements incluent:

- La présence de corps de Lewy, qui sont des substances présentes dans les cellules du cerveau (neurones). Les chercheurs pensent que ces corps de Lewy jouent un rôle toxique dans la maladie de Parkinson.
- La présence d'alpha-synucléine dans les corps de Lewy. Bien que de nombreuses substances soient présentes dans les corps de Lewy, les scientifiques estiment que l'alpha-synucléine est une protéine qui joue un rôle néfaste lorsqu'elle est sous une forme agrégée qui ne peut être dissoute par les cellules.

EVOLUTION

ET COMPLICATIONS POSSIBLE

La progression de la maladie de Parkinson varie selon les individus. La maladie de Parkinson est chronique et progresse lentement, ce qui signifie que les



symptômes s'aggravent sur plusieurs années.

- Les symptômes moteurs varient d'une personne à l'autre, de même que leur progression.
- Certains de ces symptômes sont plus gênants que d'autres selon qu'une personne fait normalement lors de la journée.

- Certaines personnes atteintes de la maladie de Parkinson vivent avec des symptômes moins handicapant pendant de nombreuses années, tandis que d'autres développent des difficultés moteurs plus rapidement.

- Les symptômes non moteurs varient également d'un individu à l'autre et affectent la plupart des personnes atteintes de la maladie de Parkinson, quelque soit le stade de la maladie.

Certaines personnes atteintes de la maladie constatent que les symptômes tels que la dépression ou la fatigue interfèrent d'avantage avec leurs activités quotidiennes que les problèmes moteurs.

SYMPTÔMES
LES PLUS FRÉQUENTS

Dans 70 % des cas, le premier symptôme

me consiste en des tremblements rythmiques non contrôlables d'une main, puis de la tête et des jambes, se manifestant plus particulièrement au repos ou en période de stress. Par contre, 25 % des malades ne présentent aucun tremblement.

- Une diminution et une cessation des tremblements lorsque la personne fait des mouvements et lorsqu'elle dort ;
- La raideur des membres, des mouvements lents (la bradykinésie), rigides et saccadés, difficiles à initier.

À mesure que la maladie progresse, elle peut entraîner des difficultés à effectuer des tâches quotidiennes telles que boutonner des vêtements, attacher des lacets, prendre des pièces de monnaie, marcher, rester debout ou sortir d'une voiture ;

- La démarche parkinsonienne est caractéristique : des petits pas en traînant les pieds, le dos voûté, avec peu ou pas de balancement des bras ;
- Une perte de l'olfaction, des troubles du sommeil, de la constipation, pouvant apparaître précocement ;
- Une perte d'équilibre, survenant

plus tardivement dans l'évolution de la maladie.

- Autres symptômes, selon le cas
 - De la dépression et de l'anxiété;
 - Une difficulté à avaler;
 - Une salivation excessive avec une difficulté à contenir la salive (la personne bave);
 - Une petite écriture très serrée (micrographie), en raison de la perte de dextérité;
 - Une voix chevrotante, sans expression et une difficulté à articuler ;
 - Une absence d'expression faciale, avec une diminution ou une absence de battements des paupières;
 - La présence de pellicules et d'une peau huileuse au visage;
 - Une incontinence urinaire;
 - De la confusion, des pertes de mémoire et d'autres désordres mentaux assez importants, survenant plutôt tardivement dans l'évolution de la maladie;
 - Des changements de position malaisés; il peut être difficile de sortir de son lit ou de son fauteuil, par exemple. Et dans certains cas, il devient impossible de se mouvoir.

DIAGNOSTIC

Il n'existe pas de test spécifique pour diagnostiquer la maladie de Parkinson. Le neurologue diagnostiquera la maladie en fonction des antécédents médicaux de la personne, d'un examen de des signes et symptômes et d'un examen neurologique.

LES PERSONNES À RISQUE

- La maladie touche plus souvent les personnes âgées de 55 ans et plus;
- Les hommes sont plus souvent touchés que les femmes pour des raisons qu'on ignore;
- Une personne dont l'un des parents est atteint de la maladie présente un risque plus élevé d'être elle-même atteinte de la maladie. Mais la contribution génétique serait surtout importante chez ceux qui développent la maladie lorsqu'ils sont jeunes.

LES FACTEURS DE RISQUE

Les gens atteints de la maladie de Parkinson vivent souvent des périodes de dépression. Or, des chercheurs étudient maintenant l'hypothèse que la dépression soit un facteur prédisposant à la maladie. Cela reste toutefois à être démontré. Il se peut que, chez certains, elle ne soit qu'une manifestation précoce de la maladie.

La prévention de la maladie

Il n'existe pas de moyen reconnu par les médecins pour prévenir la maladie de Parkinson.

LES TRAITEMENTS MÉDICAUX

S'il n'existe pas de traitements pouvant guérir la maladie de Parkinson, il est néanmoins possible d'en atténuer les symptômes par l'usage de médicaments mais aussi en suivant certaines mesures liées au mode de vie. Généralement, les symptômes sont contrôlés avec assez de succès si le traitement est bien ajusté selon l'évolution de la maladie. Malgré l'anxiété et les découragements que peut engendrer la maladie, avoir un rôle actif dans sa prise en charge permet de mieux vivre avec les décisions qui ont été prises.

MODE DE VIE

Rester actif. Il est très important que le malade reste actif et qu'il fasse de l'exercice. Faire régulièrement de l'activité physique augmente la mobilité, l'équilibre et la coordination du corps en plus d'aider à lutter contre la déprime.

Le médecin peut suggérer un programme d'exercices particulier mais toute forme d'activité physique (la marche, la natation, le jardinage, etc.) est bénéfique.

Par ailleurs, comme les personnes atteintes de la maladie de Parkinson sont plus sujettes à l'ostéoporose, il est conseillé de pratiquer des exercices des articulations portantes pour fortifier le squelette (levée de poids, marche, jogging, sauts sur place, etc.). Toujours dans la même optique, il faut aussi prendre sa petite « dose » régulière de soleil pour contrer un éventuel manque de vitamine D, une carence fréquente en cas de maladie de Parkinson. La vitamine D joue un rôle essentiel dans la santé des os.

ALIMENTATION

Afin de majorer l'action bénéfique de la lévodopa, le médecin peut faire certaines recommandations alimentaires. Le fait de consommer la majorité des protéines au repas du soir et de maintenir une proportion glucides/protéines de 7 pour 1 (7 g de glucides pour 1 g de protéines), par exemple,

constitue une mesure favorable. D'après la Société Parkinson au Québec, le régime végétarien offre naturellement une telle balance glucides/protéines. Consulter la fiche Végétarisme.

On recommande d'avoir une diète riche en fruits, légumes et céréales entières, qui fournissent des antioxydants naturels protecteurs contre les dommages oxydatifs. Ces aliments sont aussi une bonne source de fibres alimentaires, ce qui favorise un meilleur transit intestinal. La consommation de gras saturés (les viandes rouges, les produits laitiers, l'huile de palme et de noix de coco, etc.) devrait être réduite¹⁹.

À un stade avancé de la maladie, la mastication devient difficile : il importe alors de prendre de petites bouchées. Pour faciliter la déglutition, on peut passer au mélangeur les aliments plus consistants avant de les consommer. Afin de prévenir la constipation liée à la maladie de Parkinson, les médecins recommandent de boire au moins 1 litre d'eau par jour et de consommer suffisamment de fibres alimentaires.

TRANCHE D'HISTOIRE

De la barbarie colonialiste en particulier

Tous les moyens devraient être mobilisés pour instruire les nouvelles générations de la véritable cruauté des crimes perpétrés par le colonialisme français à l'encontre de nos innocents et non moins héroïques aînés.

Et le documentaire (1^{re} partie) de notre confrère et ami Said Oulmi illustre, parfaitement, la barbarie colonialiste abjecte et inhumaine. Pour le moins...



Said Oulmi fait vraiment œuvre utile en dénonçant haut et fort les crimes colonialistes, par le biais d'un puissant vecteur médiatique que constitue le cinéma. Ce film documentaire intitulé «Témoins de la mémoire... les déportés en Nouvelle Calédonie», retrace avec précision et sur la base de faits avérés, les conditions inhumaines dans lesquelles nos compatriotes ont vécu l'enfer des bagnes Calédoniens. Mais l'enfer commence dès leur embarquement manu militari dans des rafiots, enchaînés dans de véritables cages que désavoueraient même les animaux, pour rejoindre cette île lointaine tout en n'imaginant point ce qui les attendait une fois débarqués. Tout cela bien sûr «légalisé» par un vernis juridique sinon une armature sur mesure les privant de leurs droits les plus élémen-

taires dans le cadre du fameux décret Crémieux corroborant la loi de 1854, loi instaurant les fameux bagnes coloniaux de sinistre mémoire.

HORREUR ET CRUAUTÉ

Et comme si l'horreur et la cruauté ne suffisaient pas à leur peine (ils étaient 2000 déportés au total), beaucoup d'entre eux périrent en mer et seront purement et simplement jetés dans cette même mer comme de vulgaires sacs de patates.

Tu parles d'une «civilisation»... Toujours question abus de droits et violation flagrante de la loi, la France colonialiste codifier la répression pour se donner tous les moyens illégitimes de légitimer les affres commis envers des Algériens enrôlés d'office et mobilisés à tour de bras pour les besoins de cette exécutable

mission. Elle qui aujourd'hui refuse de reconnaître les crimes coloniaux au nom sans doute du slogan si creux car totalement discrédité et rattrapé par la réalité : la France patrie des droits de l'homme... Qui oserait, croire, aujourd'hui, un seul instant, à cette plaisanterie de mauvais goût ?

UNE PUISSANCE COLONIALISTE HAINEUSE

A ce canular des plus mensonger et grossier à la fois ? Et ceux qui ont eu la chance de visionner le film documentaire de notre ami Said Oulmi sont sortis complètement estomaqués et meurtris dans leur chair par cette cruauté autant inadmissible, inimaginable d'une puissance colonialiste haineuse et complètement en marge des lois. Et ce témoignage est un cinglant désaveu de tout ce que la France colonialiste s'est vainement échinée à occulter, taire et travestir pour soigner son image écornée et défigurée déjà depuis belle lurette.

Quant à Said Oulmi, il promet encore moult révélations portant caractère ignominieux et barbare de tous les crimes colonialistes français mis sous l'éteignoir jusque-là par une droite connue pour son racisme épidermique envers les «indigènes» et particulièrement les Algériens. Cette suite se propose de retracer et relater un autre pan peu glorieux de la colonisation durant la période allant cette fois-ci de 1850 à 2939. Il était temps en effet de crever l'abcès en rapportant les faits tels qu'ils sont et non tels que l'ancien occupant les a configurés...

Il reste juste à espérer que les nouvelles générations puissent profiter de ces témoignages et se faire une petite idée de tout ce que leurs aînés et devanciers ont subi et en tirer toutes les leçons pour ne plus écouter les éternels boutefeux qui n'ont de cesse de dénigrer intra et extra muros notre grand pays qui a fermenté bien de grands hommes. Gloire à tous nos martyrs.

Amar Zentar

DÉPORTATION DES ALGÉRIENS EN NOUVELLE CALÉDONIE

La répression recommencée

Le réalisateur Said Oulmi a affirmé jeudi à Alger que son film documentaire sur les Algériens déportés en Nouvelle Calédonie par la France coloniale mettait à nu la cruauté de la loi de 1854 instituant les bagnes coloniaux qui fait partie intégrante de l'arsenal de répression promulgué contre les Algériens.

"La déportation des Algériens en Nouvelle Calédonie entre 1864 et 1897, en vertu de la loi de 1854 instituant les bagnes coloniaux, est l'une des lois françaises ayant codifié la répression, tout comme le code de l'indigénat, communément appelé décret Crémieux et la loi sur la conscription", a indiqué M. Oulmi, à l'occasion



de la projection d'une partie de son documentaire "Témoins de la Mémoire ... les déportés en Nouvelle Calédonie", lors d'une conférence historique organisée par l'Organisation nationale pour la préservation de la Mémoire et la transmission du message des martyrs.

Et d'ajouter que la France avait choisi des bagnes isolés et lointains pour éteindre tout espoir chez ces Algériens de retourner un jour à la mère patrie, les privant ainsi de leur droit d'appartenance à la terre et à l'Islam.

A l'issue de la projection de son documentaire, le réalisateur a expliqué que selon les recherches et études consacrées à ce sujet, "le pénible

voyage de l'exil s'est déroulé dans des conditions inhumaines", précisant que ces déportés avaient été mis dans des cages en fer très étroites, ayant causé la mort d'un grand nombre d'entre eux et pis encore certains avaient été jetés dans la mer".

Par ailleurs, M. Oulmi a dit avoir terminé le montage d'un nouveau documentaire intitulé "L'exil vers l'enfer de Guyane (1850-1939)", qui sera projeté prochainement.

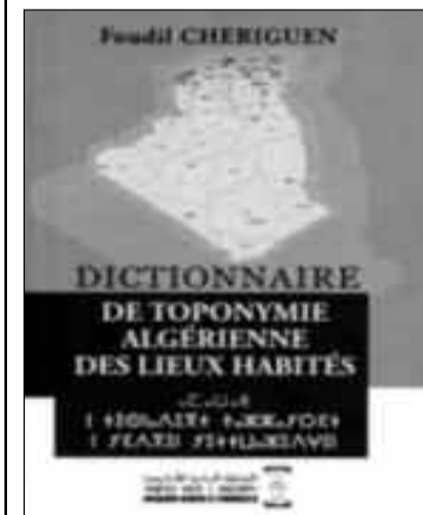
Ce documentaire se veut une suite de la série "Témoins de la Mémoire" qui s'intéresse aux Algériens déportés vers des bagnes et des lieux lointains et inconnus, au nombre de 20.000 Algériens.

HAUT COMMISSARIAT
À L'AMAZIGHITÉ (HCA)

Présentation du dictionnaire de toponymie algérienne des lieux habités

Le Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA) a rendu hommage mercredi à Bejaia au linguiste et sociologue émérite Foudil Chériguen, auteur d'ouvrages et de recherches aussi importantes qu'originales, dont une livraison toute fraîche matérialisée par la publication d'un "dictionnaire de toponymie algérienne des lieux habités". L'œuvre est monumentale. Elle comporte 863 pages et répertorie près de 14.000 toponymes, traités et expliqués dans leurs triples segments de toponymie (noms des lieux), d'anthroponymie (noms de personnes) et d'ethnonymie. "Il est d'une importance scientifique et institutionnelle incontestable", a relevé le Secrétaire général du HCA Hachemi Assad qui considère l'auteur comme étant "un pionnier et un chef de file des travaux académiques en onomastique (sciences des noms propres)".

Pour y parvenir, l'auteur, chercheur notoire de son état à Paris, Alger et Bejaia, y a consacré 30 ans de sa vie. Il a sorti un premier ouvrage sur le même thème en 1993, intitulé "Toponymie des lieux habités" (édition épigraphe), puis l'a consolidé avec "Les mots des uns, les mots des autres, le français au contact de l'arabe et du berbère" (édition Casbah-2002), relayé ultérieurement par "Les enjeux de la nomination des langues dans l'Algérie contemporaine (Harmattan-2007), suivi d'"essais de sémiotique du nom propre et du texte" (OPU-2008), avant de produire ce dictionnaire qui, pour beaucoup, va constituer une référence académique.



"Les noms des lieux, dont la plupart sont des créations spontanées, sont à la fois des marqueurs de la continuité de l'espace/temps national et des témoins authentiques et irrécusables du patrimoine de ce pays dans la diversité et ses parcours identitaires", opinera Hachemi Assad, qui n'a pas tari d'éloges sur le récipiendaire du jour, estimant qu'il a révélé "les fondamentaux linguistiques et anthropologiques de cette toponymie en mettant en évidence les mécanismes sous-jacents à des faits de dénomination dans un contexte permanent de contact des langues (francisation, arabisation, berbérisation, transcription).

Cet hommage qui a pris l'allure d'une rencontre scientifique, marqué notamment par un débat de haut vol, animé par des experts en linguistique, a donné l'occasion de faire le point sur les avancées de la recherche en langue et culture amazighes. Ce qui n'a pas manqué de ravir le public venu en force à la bibliothèque de lecture de la ville et qui s'est délecté des échanges éclairés des intervenants.

"Je suis empli de bonheur", s'est contenté de commenter Foudil Chériguen, visiblement heureux de l'ambiance, mais surtout de l'intérêt manifesté par son auditoire au fait, en général, de son parcours et de la discipline de recherche qui l'occupe (toponymie et la linguistique).

CRB-MAMELODI SUNDOWNS REPORTÉ PAR LA CAF Korichi pour la suspension des clubs sud-africains !

«Il y a un risque réel de contamination et il faut suspendre les clubs sud-africains des compétitions africaines cette année», lance le porte-parole du CRB.



Le responsable du pôle d'excellence et porte-parole du CR Belouizdad, Taoufik Korichi, est pour la suspension des clubs sud-africains des compétitions continentales cette année, à cause du variant sud-africain de la Covid-19, qui est en train de faire des ravages en Afrique du Sud. «Il y a un risque réel de contamination et il faut suspendre les clubs sud-africains des compétitions africaines cette année.

C'est ce que j'ai proposé lors de la réunion du conseil scientifique algérien, en présence du ministre de la santé. On a proposé un protocole sanitaire draco-

nien pour jouer contre Mamelodi Sundowns à Alger, mais la CAF l'a refusé et nous a demandé de trouver un autre pays pour abriter ce match.

Aucun autre pays africain ne va accepter de recevoir les équipes sud-africaines. C'est possible que la CAF accepte notre proposition. Une décision sera prise ce soir ou demain », a affirmé, hier matin, Taoufik Korichi à la radio algérienne. Le secrétaire général de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Saâd, n'écarte pas, lui, la reprogrammation du match entre le CRB et Mamelodi Sundowns à Alger, au stade du 5-Juillet.

5 MATCHS RETARD POUR LE CRB

«C'est possible que le match CRB-Mamelodi Sundowns se joue en Algérie. On a les moyens d'organiser ce match à Alger. Il faut seulement préparer un protocole sanitaire strict.

Des concertations sont en cours entre la Commission nationale de veille et de suivi de l'évolution de la pandémie de la Covid-19, le CRB et le MJS pour trancher avant le dernier délai fixé par la CAF, soit samedi à minuit. Il y aura du nouveau sur la domiciliation de ce match dans les prochaines heures.

S'il ne joue pas à Alger, le CRB aura à trouver un autre pays pour abriter cette rencontre. Il y a des pays disposés à accueillir les clubs sud-africains», a déclaré, hier matin, le secrétaire général de la FAF à la radio algérienne. La CAF a programmé, hier, une réunion d'urgence avec les responsables de la Fédération sud-africaine de football (SAFA) et les trois clubs engagés dans les deux épreuves africaines, la Ligue des champions et la Coupe de la CAF, à savoir Mamelodi Sundowns FC, Kaizer Chiefs et Orlando Pirates FC.

Pour trouver une voie à suivre entre toutes les parties concernées», Le report du match contre Mamelodi Sundowns n'arrange guère les affaires des Belouizdais qui se retrouvent avec cinq matchs retard, dont quatre en championnat de Ligue 1. Un calendrier démentiel attend les poulains de Franck Dumas.

L. B.

CLASSEMENT FIFA

L'EN se maintient à la 31e place

La sélection algérienne de football s'est maintenue à la 31e place au classement de la Fédération internationale (Fifa), dont l'édition du mois de février a été publiée jeudi. Sur le plan continental, l'EN conserve sa troisième place, devancée par le Sénégal (20e) et la Tunisie (26e). Qualifiée avant terme pour la CAN-2022, l'équipe nationale reprendra du service en mars prochain en disputant les deux derniers matchs des éliminatoires : en déplacement face à la Zambie (90e) et à domicile devant le Botswana (146e). Les 32 premières places du classement n'ont pas changé depuis fin 2020. La Belgique, la France, le Brésil, l'Angleterre et le Portugal restent aux premières places. Le prochain classement mondial sera publié le 8 avril 2021.

COUPE DE LA CAF (PHASE DE POULES)

Tirage au sort ce lundi

Le tirage au sort de la phase de groupes de la Coupe de la Confédération de la CAF Total 2020-2021 aura lieu le lundi 22 février 2021 au Caire, en Égypte. La cérémonie sera conduite par Khaled Nassar, Chef du Département des Compétitions, dès 13h00 GMT (14h00 heure algérienne). La manche aller du deuxième tour préliminaire additionnel de la Coupe de la Confédération de la CAF Total s'est déroulée les 13 et 14 février dernier, tandis que les matches retour auront lieu ce week-end. Les vainqueurs à l'issue des deux manches de cette dernière étape de la phase préliminaire se qualifieront pour la phase de groupes. Hormis le tenant du titre RS Berkane (Maroc) déjà qualifié pour la phase de groupes de l'édition actuelle, quinze (15) places restent à pourvoir afin de compléter le quota de quatre groupes de quatre équipes.

LE PROGRAMME COMPLET DE LA COUPE DE LA CAF

- 1re journée - 10 mars 2021
- 2e journée - 17 mars 2021
- 3e journée - 4 avril 2021
- 4e journée - 11 avril 2021
- 5e journée - 21 avril 2021
- 6e journée - 28 avril 2021
- Quarts de Finale - 16 mai / 23 mai 2021
(Manche retour)
- Demi-finales - 20 juin / 27 juin 2021
(Manche retour)
- Finale - 10 juillet 2021

NATATION

Reprise des entraînements demain

Voilà une bonne nouvelle pour les nageurs et les clubs de natation ! La reprise des entraînements est fixée pour ce dimanche par le Ministère de la Jeunesse et des Sports alors que les compétitions nationales débuteront en avril prochain. «Dans le cadre de la reprise progressive des activités sportives, et après accord des services du Premier Ministre et adoption du protocole sanitaire par le Comité Scientifique de Suivi de l'Évaluation de la Pandémie de Coronavirus Covid-19, en coordination avec le Centre National de la Médecine du Sport (CNMS), il a été décidé ce qui suit : La reprise des entraînements de la discipline de natation en faveur des athlètes licenciés dans les clubs sportifs concernés par les compétitions nationales et internationales, à partir du dimanche 21 février 2021. La reprise des compétitions de la discipline de natation, à partir du mois d'Avril 2021 », a-t-on annoncé dans le communiqué du MJS qui exhorte les Directeurs de la Jeunesse et des Sports dans les Wilayas, ainsi que la Fédération Algérienne de Natation à «veiller au strict respect du protocole sanitaire adopté à cet effet». Il est à rappeler que les nageurs internationaux ont déjà repris les entraînements.

L. B.

MILAN AC

Bennacer rechute



Le milieu de terrain de la sélection algérienne et du Milan AC, Ismaël Bennacer, rechute et contracte une nouvelle blessure musculaire, la quatrième de la saison. Titularisé jeudi face à l'Étoile Rouge Belgrade en Europa League, Bennacer n'a tenu que 39 minutes avant de se blesser et de quitter le terrain, en se tenant l'arrière de sa cuisse droite, lui qui vient de reprendre la

compétition après six semaines d'indisponibilité. « Le point noir de la soirée est la rechute de Bennacer. Je suis désolé pour lui, car il va devoir encore s'absenter », a déclaré l'entraîneur du Milan AC, Stefano Pioli, à la fin du match qui s'est achevé sur le score de parité (2-2). La formation de l'Étoile rouge, réduite pourtant à dix à la 77e minute, après l'expulsion pour cumul de cartons du Serbe Milan Rodic, a égalisé dans le temps additionnel. Le match retour se jouera le 25 février à Milan.

L. B.

FRANCE

Boulaya surclasse Neymar et Volland

Leader technique du FC Metz, Farid Boulaya (27 ans, 21 matchs et 5 buts en L1 cette saison) a été élu meilleur joueur du mois de janvier en Ligue 1. Auteur de deux buts et deux passes décisives en trois matchs sur cette période, le milieu offensif algérien a récolté 40% des voix, devançant ainsi Neymar (36%) et Kevin Volland (24%). Le Fenneq succède au Lillois Yusuf Yazici, lauréat en décembre.

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 (14e JOURNÉE)

L'OM pour prendre les commandes

Le co-leader du championnat de Ligue 1 de football, l'Olympique Médéa, tentera de prendre seul les commandes, ce samedi, en affrontant en déplacement le Paradou AC, alors que la lanterne rouge le CA Bordj Bou Arréridj doit réagir à l'Ouest face au WA Tlemcen. L'OM (27 pts), qui reste sur une impressionnante série de dix matchs sans défaite, dont huit victoires, aura une belle occasion de s'emparer provisoirement de la tête du classement, en défiant une équipe du PAC (10e, 17 pts), fébrile à domicile. Les joueurs de l'entraîneur Chérif Hadjar ont les moyens non seulement de préserver leur série d'invincibilité, mais surtout de s'imposer au stade de Dar El-Beïda (Alger), d'autant que les statistiques plaident en leur faveur, avec un bilan de 13 points pris sur 18 possibles en dehors de leurs bases. La JS Saoura (3e, 23 pts), où le contrat de l'entraîneur Meziane Ighil a été résilié à l'amiable lundi, effectuera un déplacement périlleux à l'Ouest pour croiser le fer avec l'ASO Chlef (12e, 16 pts), sommée de réagir après sa défaite concédée en déplacement à Médéa (2-1). Les Chélifiens, battus qu'une seule fois depuis le début de la sai-

son à domicile (par la JS Kabylie, 2-0 ndlr), partiront favoris, même si la JSS, qui reste sur deux victoires de suite à Béchar, aura des atouts à faire valoir. Enfin, en bas de tableau, le CABBA (20e, 4 pts), dont l'avenir parmi l'élite semble de plus en plus incertain, devra impérativement se réveiller à l'occasion de son déplacement à l'Ouest pour défier le WAT (15e, 11 pts). Cette 14e journée est tronquée de quatre rencontres : JSM Skikda-MC Alger, ES Sétif-AS Aïn M'lila, NC Magra-CR Belouizdad et JS Kabylie-RC Relizane, reportées à une date ultérieure en raison de l'engagement du MCA, de l'ESS, du CRB et de la JSK dans les deux compétitions africaines.

Le programme d'aujourd'hui

- Dar El-Beïda** : PAC-OM (14H30)
- Chlef** : ASO-JSS (15H)
- Tlemcen** : WAT-CABBA (15H)
- Tizi-Ouzou** : JSK-RCR (reporté)
- Skikda** : JSMS-MCA (reporté)
- Magra** : NCM-CRB (reporté)
- Sétif** : ESS-ASAM (reporté)

FC BARCELONE

Messi plus abordable que prévu

Pour le convaincre de rejoindre Pep Guardiola, le club mancunien lui proposerait de rester à Manchester City durant 2 ou 3 saisons, avant de rejoindre New York City en MLS.

C'est l'un des dossiers qui risque de nous tenir en haleine durant de longs mois. En fin de contrat au mois de juin prochain, Lionel Messi n'est pas certain de poursuivre avec le FC Barcelone. Manchester City et le PSG seraient à l'affût sur ce dossier. Et la Pulga pourrait être bien plus abordable que l'été dernier ! On n'a jamais semblé aussi proche d'un départ de Lionel Messi du FC Barcelone.

Déjà l'été dernier, le sextuple Ballon d'Or souhaitait quitter son club de toujours. Finalement retenu par les Blaugrana, la donne ne sera plus aussi simple désormais puisqu'il est en fin de contrat à la fin de la saison. Encore en grande difficulté, le club catalan risque d'avoir du mal à le convaincre de rester. Et The Sun nous apprend que Lionel Messi pourrait être moins onéreux que prévu. Prêt à proposer 700 millions d'euros pour un contrat de 5 ans l'été dernier, Manchester City aurait revu son offre à la baisse désormais.

Au vu des difficultés financières des plus grands clubs européens, les Sky Blues souhaiteraient toujours lui proposer un contrat de 5 ans, pour un montant de 500 millions d'euros. Pour le convaincre de rejoindre Pep Guardiola, le club mancunien lui proposerait de rester à Manchester City durant 2 ou 3 saisons, avant de rejoindre New York City en MLS. Un projet qui a de quoi convaincre la star argentine de s'engager. Il ne faut toutefois pas oublier de mentionner le Paris Saint-Germain dans ce dossier. Avec l'aide de Neymar, le club de la capitale n'a clairement pas dit son dernier mot. Les



dirigeants parisiens possèdent les arguments pour faire venir Lionel Messi. Un dossier qui s'annonce plus passionnant que jamais !

L'AVENIR DE DEMBÉLÉ
POSE QUESTION

Pas décisif face au PSG alors qu'il avait toutes les cartes en main, Ousmane Dembélé a déçu les observateurs espagnols. Longtemps, le problème d'Ousmane Dembélé aura été sa fragilité physique. Comment juger son apport au FC Barcelone s'il ne peut pas enchaîner les rencontres ? Son hygiène de vie et son attitude ont donc été largement commentées par la presse espagnole. Mais cela a changé en 2021. Ou plutôt depuis le 29 décembre 2020, date de son entrée en jeu, à la mi-temps, face à Eibar, au cours de laquelle il a marqué le but de l'égalisation (1-1).

Depuis, il a participé, en tant que titulaire ou en entrant en cours de rencontre, à tous les matches du Barça. Ce n'était pas monnaie courante et c'est déjà une victoire par rapport à ses années précédentes au FC Barcelone. Mais cela suffit-il à convaincre l'opinion ? Le match face au PSG a fait du mal à Ousmane Dembélé, la

comparaison avec Kylian Mbappé étant peu flatteuse. Recruté en 2017 par le FC Barcelone, en même temps que l'attaquant qui choisissait de rejoindre le PSG, Dembélé a un parcours bien plus heurté que son compatriote.

Pendant que Mbappé claquait un triplé, Ousmane Dembélé a lui raté une belle occasion de mener 2-0 et ses dribbles auront été moins tranchants tout au long de la rencontre. Son loupé face à Liverpool (pour mener 4-0 lors du match aller en 2019) est revenu dans les mémoires. Pour les observateurs espagnols, la question se pose fatalement sur l'avenir du Français de 23 ans. Le prochain président élu, que ce soit Laporta, Font ou Freixa, devra trancher alors que le contrat du joueur arrive à son issue en juin 2022.

«Ce sont les détails qui différencient un bon joueur d'un joueur décisif. Et Ousmane ne l'est pas. Le problème, c'est que nous l'attendons depuis quatre saisons et que la patience est arrivée à terme», peut-on lire dans Sport. Contre le PSG, alors qu'il était bien physiquement et dans une bonne spirale, Ousmane Dembélé n'a pas fait la différence. Cette fois, c'est peut-être vraiment trop tard.

MANCHESTER UNITED

Bruno Fernandes
au niveau
de Messi !

Sur le papier, c'était le grand choc des 16e de finale de la Ligue Europa. Dès le match aller, Manchester United a pris une énorme option sur la qualification contre la Real Sociedad. Emmenés par leur fantastique Bruno Fernandes, les Red Devils se sont imposés sur le score de 4-0, jeudi du côté de Turin, à une semaine de la manche retour à Old Trafford. Auteur de l'ouverture du score après une énorme mésaventure entre le gardien de la formation basque, Alejandro Remiro, et deux de ses défenseurs (27e), le meneur de jeu portugais a ensuite doublé la mise à l'heure de jeu, échappant à un hors-jeu pour quelques millimètres (56e). Absolument intenable, Fernandes en est désormais à 21 buts toutes compétitions confondues cette saison et il est même impliqué sur 53 réalisations depuis ses débuts avec MU il y a un an, soit autant que Lionel Messi avec le Barça. Seul Robert Lewandowski est impliqué sur davantage de buts depuis février 2020 (67 avec le Bayern). C'est Marcus Rashford, bien lancé par Fred, qui a ensuite inscrit le 3e but mancunien (65e). Et si Mason Greenwood a manqué ses occasions et qu'Anthony Martial s'est montré discret lors de ses 20 dernières minutes de jeu, c'est Daniel James, percutant jusqu'au bout, qui a aggravé le score pour United face au club de Saint-Sébastien (90e).

BORUSSIA DORTMUND

Tout pour garder
Haaland

Erling Haaland est sous contrat avec le Borussia Dortmund jusqu'en 2024. L'année dernière, une source avait indiqué que le Norvégien disposerait d'une clause dans son engagement avec le BVB qui lui permet de quitter le club à partir de 2021, moyennant une indemnité de 75M€. Il n'en est rien en réalité. Le quotidien Bild vient de faire savoir que ce montant a été en réalité fixé à 100M€ et que ce n'est à partir de 2022 qu'il sera valable. Les courtisans de la star scandinave sont donc prévenus. Haaland n'est pas à court de sollicitations. En raison de la forme qu'il affiche en ce moment, symbolisé par son record de buts en Ligue des Champions (18 en 13 matches seulement), mais aussi son âge (20 ans), il fait partie des éléments les plus « bankables » de circuit. Son nom circule surtout en Espagne, où le FC Barcelone et le Real Madrid rêvent de l'attirer. Dortmund n'ignore pas tout ce qui se dit à propos de son prodige, mais la formation de la Ruhr est déterminée à le garder pendant encore au moins un an. Et on se montre plutôt optimistes à ce sujet. Le seul scénario qui pourrait voir le BVB en difficulté sur ce dossier, c'est la non-qualification pour la prochaine Ligue des Champions.

BAYERN MUNICH

Tolisso
gravement blessé

Victime d'une grave blessure au genou gauche jeudi à l'entraînement, le milieu de terrain français du Bayern Munich, Corentin Tolisso, risque de manquer 3 mois de compétition, laissant planer le doute sur sa participation à l'Euro. Confirmant les informations de Bild, L'Equipe indique que l'international français souffre d'une rupture d'un tendon au niveau des quadriceps de la cuisse gauche. Une blessure qu'il se serait fait tout seul en tentant une frappe jeudi à l'entraînement. Alors que le Bayern n'a rien officialisé pour l'instant, Bild évoquait une absence pouvant aller jusqu'à six mois. L'Equipe se montre moins pessimiste et indique que le Tricolore, opéré avec succès ce vendredi, devrait être indisponible environ trois mois, ce qui lui laisse un petit espoir d'être rétabli pour l'Euro (11 juin-11 juillet).

REAL MADRID

L'incroyable
plan de
Florentino Pérez !

Compte tenu du contexte actuel, le Real Madrid avait revu ses plans lors du dernier mercato estival. Ne dépensant rien pour se renforcer, la Casa Blanca s'était concentrée sur les départs afin de mettre de l'argent de côté. Ainsi, près de 100M€ avait été récupérés dans cette opération. De quoi donner une petite marge de manœuvre pour les recrutements à venir. Toutefois, au Real Madrid, on veut se donner les moyens de ses ambitions. Et alors que les noms de Kylian Mbappé et d'Erling Braut Haaland reviennent avec insistance, du côté du Bernabeu, on veut clairement faire de la place pour ces nouveaux joueurs. Afin de réaliser ses rêves, le Real Madrid voudrait donc faire de la place.

Et cela passerait notamment par le départ de certains des gros salaires à l'instar de Gareth Bale, Isco et Marcelo. Et si trouver acquéreur pourrait paraître compliqué pour ces stars onéreuses, ABC révèle ce vendredi que Florentino Pérez aurait donné son feu vert pour les laisser négocier avec d'autres clubs pour un transfert à 0€, l'objectif premier étant de se séparer de ces gros salaires afin de faire de la place.

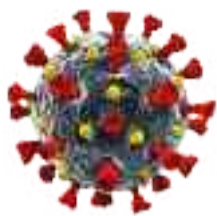
JUVENTUS

Cassano fustige Ronaldo



C'est assez rare pour être souligné : Cristiano Ronaldo n'a pas trouvé le chemin des filets sur la pelouse de Porto, mercredi soir, en huitièmes de finale aller de la Ligue des Champions. Une performance décevante qui a engendré une pluie de critiques inhérentes à son statut de superstar mondiale, d'autant que la Juve s'est inclinée 2-1 en rendant une copie insuffisante dans le contenu. « Même s'il est un phénomène et a marqué des milliards de buts, j'ai toujours dit que

ce serait difficile avec le football d'Andrea Pirlo. Il marque un but par match, c'est vrai, mais a du mal avec les idées d'Andrea », a lâché Antonio Cassano, ancien enfant terrible du foot italien, dans des propos tenus sur la chaîne YouTube de Christian Vieri. « Il a toujours été un peu égoïste, il veut marquer, il ne se soucie pas des autres choses. C'est le genre de joueur qui vit pour marquer. Il ne vit pas pour le jeu, il vit pour le but et, en ce moment, c'est de pire en pire ».



PANDÉMIE DE COVID-19

182 nouveaux cas, 157 guérisons et 4 décès en 24h

ÉMIGRATION CLANDESTINE

Démantèlement d'un réseau spécialisé à El Tarf

Les services du premier arrondissement d'El Kala de la Sûreté de wilaya d'El Tarf sont parvenus à démanteler un réseau spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines par voie maritime, a-t-on appris, hier, auprès du chargé de la communication de ce corps de sécurité. Exploitant une information faisant état de l'existence d'un réseau national spécialisé dans les tentatives d'émigration clandestine en mer via les plages d'El Tarf et Annaba, et ce, moyennant des sommes d'argent conséquentes, les services de police ont ouvert une enquête qui a permis d'identifier six présumés coupables, a indiqué le commissaire principal Mohamed Karim Labidi. Six "passeurs" constituant un réseau spécialisé dans ce trafic, ont été appréhendés en flagrant délit à bord d'un hors-bord en compagnie de 15 candidats à l'émigration clandestine, a ajouté la même source, précisant que d'importants équipements utilisés dans le cadre de ce voyage clandestin ainsi que 400 litres de carburant ont été récupérés en sus de devises et autres moyens de communication. Poursuivis pour "planification de traversées clandestines" quatre d'entre eux ont été placés sous mandat de dépôt et deux autres sous contrôle judiciaire, a pré-



cisé la même source. Des citations directes de comparution ont été notifiées aux candidats à l'émigration clandestine appréhendés dans le cadre de cette affaire, a indiqué le commissaire principal Labidi en rappor-

lant que plus d'une trentaine de réseaux spécialisés dans l'émigration clandestine à destination de la Sardaigne par voie maritime a été démantelée durant l'année écoulée, dans la wilaya d'El Tarf.

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

Le MCO régale, l'USMA cale

Le MC Oran régale et fait encore sensation en s'imposant (3-1), hier après-midi au Khroub, devant le CS Constantine qui rate complètement sa première sortie sous la houlette de Miloud Hamdi, alors que Kheïreddine Madoui a réussi, lui, son baptême du feu avec les Hamraoua. Le petit Belloumi, fils de l'ancien maestro de la sélection algérienne, a signé un autre joli but et confirmé son statut de joker de luxe. Le MCO se hisse provisoirement sur le podium et le CSC fait du surplace au même titre que l'USM Alger, battue (1-0) à Biskra, par l'USB qui arrache sa première victoire sous la houlette de Azeddine Aït Djoudi. Le duel des mal-classés entre le NA Hussein Dey et l'USM Bel-Abbès s'est soldé sur le score de parité (1-1). Une très mauvaise opération pour les Nahdistes qui perdent deux autres précieux points sur l'arène du 20-Août.

L.B.

Les résultats :

CSC-MCO 1-3
NAHD-USMBA 1-1
USB-USMA 1-0

CRB- MAMELODI SUNDOWNS

Le match délocalisé par la CAF !

Du nouveau dans l'affaire du match entre le CR Belouizdad et Mamelodi Sundowns. La Confédération africaine de football (CAF) a pris la décision de délocaliser le match. La direction du CRB doit trouver une solution de rechange pour ne pas perdre le match sur le score de 2 buts à 0. «La CAF a décidé de délocaliser le match... Le CR Belouizdad sera obligé de jouer le match dans un pays neutre avec des mesures sanitaires moins strictes par rapport aux passagers venant d'Afrique du Sud. Par conséquent, la partie algérienne doit informer la CAF et toutes les parties prenantes dans le pays neutre, le stade, la date exacte (dates provisoires à fournir par la CAF) et l'heure du coup d'envoi du match dans les prochaines 48 heures. Aussi, il y a lieu de noter que le non-respect de la date limite sus-mentionnée ou l'impossibilité de trouver un pays neutre pour accueillir le match en question entraînera l'application de la décision du Comité d'urgence de la CAF en date du 8 novembre 2020. La Fédération algérienne de football et en association avec les parties concernées, est mobilisée depuis, mercredi 17 février 2021, afin de trouver une solution à cette problématique », a-t-



on indiqué dans un communiqué publié, hier après-midi sur le site Internet de la FAF. La CAF n'a pas agi de la même sorte à l'encontre du WA Casablanca qui a refusé d'accueillir l'autre club sud-africain engagé en Ligue des champions d'Afrique, Kaiser Chiefs en l'occurrence.

L.B.

30 APPAREILS COMMANDÉS POUR UN MONTANT DE 1,8 MILLIARD DE DOLLARS

L'Algérie s'apprête à recevoir 16 chasseurs Su-30MKA Flanker

L'Armée nationale s'apprête à recevoir de la Russie un premier quota de sa commande en avions chasseurs de type Su-30MKA Flanker dans le cadre de la régénération de la flotte vieillissante des MiG-29S Airframes. Selon la

revue spécialisée Military Watch Magazine, 16 chasseurs de type Su-30MKA Flanker seront livrés au profit de l'Algérie de la totalité de la commande de 30 unités pour un montant de 1.8 milliard de dollars.



Au fil du jour

La simplicité fait l'élégance

Par Rachid Eziane

Si tu crois défier le temps, tu te trompes. Si tu crois pouvoir aller au-delà de tes limites, tu te fatigues pour rien. Et tu n'iras pas loin, si tu ne vis que pour remplir panse et besace. Chaque chose à un seuil de résistance. Les oasis sont faites pour le repos. Arrête-toi, observe, contemple, admire, estime... Tout autour de toi parle, ploie ses fruits gorgés de beautés et d'enseignements. Appelle à la liberté. L'homme seigneur ne passe jamais à côté des choses simples. Les soufis, ces mystiques désintéressés, ancrés dans la foi, pour parler à Dieu, disent-ils, il suffit de lui dire ce qu'on a sur le cœur, et Il nous écoutera, et Il nous comprendra. Nous n'avons nul besoin de mots magiques. Et si tu ne sais rien dire, soupire, et Dieu entendra. Et Il formera les mots qui conviennent à ton soupir. Et les soupirs deviendront prières... Voyageur des temps modernes, sache que chaque odyssee avait pour genèse un premier pas. Et avant ce pas, il y avait l'inspiration... Il y avait...la lumière, la liberté. Combien d'hommes préférèrent-ils être des rocs, mais à force de subir les coups, ils se brisent. Seuls les fleuves qui coulent, en silence, charrient tout sur leur chemin; et ils s'en vont loin, très loin...

Et les hommes qui choisissent d'être fleuves plutôt que rocs, pardonnent. Ils pardonnent à tous leurs ennemis, et à tous ceux qui leur ont fait du mal, ou haïs, ou persécutés, ou les ont injustement traités, blessés, calomniés, déçus... ils pardonnent pour ne pas avoir à supporter dans leur cœur le poids de les « haïr ». Car la haine est un lourd fardeau à supporter. Elle est plus nuisible à l'âme que le plus grand chagrin de notre vie.

L'oubli est le remède à la douleur. Et l'amour est la suprême conviction de la fraternité entre les hommes.

Chaque âme porte en elle son grain et son ivraie. Si à chaque jour suffit sa peine, sur chaque visage se lit la vie de tous les jours.

Peuple ! C'est de toi que sortent les tyrans qui te gouvernent. C'est dans toi que naissent les prophètes et les sages érudits. Peuple ! Tu es la source de tes joies et de tes maux.

Il n'y a pas pire ignorant comme celui qui connaît les autres mais ne se connaît pas.

Et écrire est un acte d'honnêteté avec soi-même et les autres. La littérature, même dans la fiction, doit porter en son sein la vérité. Un écrivain, c'est comme un laboureur; l'amour de la terre guide ses mains, l'incite à parfaire son travail.

« Toutes les spéculations sont grises, mon ami, mais éternellement vert est l'Arbre de la vie », disait Goethe. Car On ne meurt pas de ce que où on est, on meurt de ce que notre feuille est tombée de son arbre... On ne meurt même pas de ce qu'on est malade ; on meurt de ce que notre vie finit quelque part.

Mais plus que tout, l'homme seigneur ne doit jamais passer à côté des choses simples, car la simplicité fait l'élégance...